REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN



NOUVELLE SÉRIE.

TOME PREMIER.

N° 4. — Août 1871.

ON S'ABONNE :

A NIMES,

Chez L. GIRAUD, Libr.-Edit., boulevart Saint-Antoine ;

A PARIS,

Chez MOULIN et Cie, Libr.-comm., rue Servandoni, 7.

1871.

http://www.liberius.net

© Bibliothèque Saint Libère 2018.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

AVIS.

Déjà un grand nombre de publications de la France et de l'étranger nous ont offert l'échange : nous l'acceptons bien volontiers, et nous les prions d'adresser dorénavant leurs envois à M. L. ALLEMAND, rédacteur en chef, rue Pradier, 10, à Nimes.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur, à l'Assomption, à Nimes.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. L. GIRAUD, libraire-éditeur, boulevart Saint-Antoine, à Nimes.

SUPPRESSION

DE L'UNIVERSITÉ. — FONDATION

D'UNIVERSITÉS CATHOLIQUES [1].

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

S'il est un juge compétent de la force des études en France, au sein de l'Université, c'est à coup sûr le ministre de l'instruction publique. Or, dans une circulaire récente, M. Jules Simon disait : « Notre enseignement secondaire ne donne pas tous les « résultats qu'on aurait le droit d'en attendre. Les élèves n'y « puisent pas le goût des lettres ; ils ne connaissent qu'impar- « faitement leur langue ; ils oublient très-vite le peu de latin « qu'on leur a enseigné, et ne savent pas un mot de grec ».

Si ce n'est pas là une complète confession d'impuissance, je ne sais absolument pas ce que c'est. A la vérité, M. le Ministre prétend que l'enseignement libre n'est pas mieux partagé, et il convenait qu'il se donnât cette consolation ; mais, outre qu'il n'en sait rien et que, de plus, il se trompe, les établissements libres, s'il disait vrai, pourraient attribuer l'infériorité, qui leur est commune avec l'Université, au baccalauréat qui est leur mal commun. Il ne nous plaît pas aujourd'hui de défendre la cause de ces établissements ; nous préférons nous en tenir à cet aveu d'une valeur incontestable sous une pareille plume : l'Université ne sait enseigner ni le grec, ni le latin, ni le français. Que sait-elle donc faire ? Son insuffisance dans l'instruction,

(1) Discours prononcé par le T. R. P. d'Alzon, à la distribution des prix de la maison de l'Assomption, le 29 juillet 1871.

nsuffisance qu'il n'est pas possible de nier, lorsque son ministre la confesse, n'est égalée que par sa redoutable et déplorable influence sur l'éducation ; l'*Alma mater* a reçu, au prix de coupables complaisances, le pouvoir de pervertir et de perdre les âmes (1).

A Dieu ne plaise que je veuille attaquer ici des personnes parfaitement estimables, victimes seulement de la plus déplorable illusion, comme en fut victime Mgr Frayssinous lui-même ; je ne veux pas même examiner en ce moment d'où sont sortis les hommes par qui nos derniers malheurs ont été consommés ; j'essaie de m'élever plus haut et je dis que la France, déjà bien ébranlée, est menacée des plus épouvantables ruines, si les doctrines universitaires ne sont pas énergiquement combattues et repoussées parmi nous.

Quand je parle de doctrines, j'éprouve bien quelque embarras. Il est radicalement impossible à l'Université d'avoir aucune doctrine ; l'un des principes de 89, celui qui consacre la liberté de conscience et conduit directement à la libre-pensée, s'interposant entre les professeurs et leurs élèves, leur interdit aux uns et aux autres toute unité de croyance.

S'il est un axiome que l'Université doive faire respecter, toujours d'après les circulaires officielles, n'est-ce pas celui que je viens de signaler ? Donc tout professeur, au point de vue du dogme et de la morale, peut dire tout ce qu'il jugera à propos, pourvu qu'il ne dépasse pas les limites imposées par la légalité. Le dogme étant le régulateur de la pensée et la morale étant la législation de la conscience, on croira ce que l'on voudra, pourvu que cela semble vrai ; on fera ce qui plaira, pourvu que cela semble bien, et l'on enseignera en conséquence. Le catholique, le protestant, le juif, le mahométan, le libre-penseur parleront chacun à sa façon. Mais alors quel sera le lien universitaire ? L'enseignement du français, du latin et du grec, cet en-

(1) Il y a cinquante ans déjà, Lamennais signalait l'Université à Mgr Frayssinous, alors grand-maître, comme étant « le vestibule de l'enfer. » S'est-elle améliorée depuis ?

seignement si heureux au témoignage de M. Simon, voilà tout ce qui subsiste encore de terrain commun sur lequel les universitaires pourraient s'entendre : sur tous les autres points, triomphe absolu de l'individualisme.

Je laisse de côté les enseignements politiques donnés par messieurs de l'Université. On sait à quel point ils sont multiples, et je me garderai bien de blâmer un droit qui découle des immortels principes de 89.

On se demande avec effroi ce que deviendront des générations ainsi formées.

Mais ce n'est pas tout. Si, en dehors du français, du latin et du grec, si bien enseignés, le professeur a carte blanche, les élèves, de leur côté, au nom de la même liberté de la pensée et de la conscience, ont aussi (qu'on me permette cette expression familière) le droit d'en prendre et d'en laisser. Qu'en prendront-ils? à peu près tout, excepté le bien et le vrai; qu'en laisseront-ils? à peu près tout, excepté le mal et le faux.

Direz-vous que les élèves sont mineurs et qu'on a le droit de leur imposer certaines doctrines au nom d'une autorité salutaire? Quelle contradiction! On leur apprendrait à être libres en les faisant esclaves. Non, non, l'impitoyable logique est là; et, comme je ne sais plus quel conventionnel qui disait : Périssent nos colonies plutôt qu'un principe, il faut avoir le courage de dire : Périssent les générations françaises plutôt que la liberté de penser chez les élèves et chez leurs professeurs. Le professeur étant libre d'enseigner ce qu'il veut, l'élève libre d'accepter ce qu'il veut de la leçon du maître, les voilà tout juste l'un et l'autre dans la situation où M. de Maistre met un protestant en face de son ministre en chaire, et se disant au fond de l'âme, en l'écoutant : « Je crois qu'il croit que je le crois ». Encore une fois, ce ne sont pas les hommes que j'attaque, c'est l'institution et la grande erreur qui lui sert de base.

Mais, direz-vous encore, nous n'empêchons aucune croyance de se faire jour, nous les respectons toutes et nous désirons que chacun ait la sienne.

Messieurs, si, dans un établissement, un directeur venait et

disait aux élèves : Mes amis, la danse est une belle chose, une magnifique chose ; je tiens à ce que vous sachiez danser ; je bénirai le ciel, si vous devenez d'excellents danseurs ; je vous donnerai même un maître, dont les autres maîtres plaisanteront tant qu'ils voudront, mais que légalement vous devrez respecter ; toutefois, vous en userez, si cela vous convient ; car, pour peu que cela vous déplaise, vous ne profiterez point de ses leçons ; à côté de vous, d'autres élèves auront le droit de dire que ce maître n'a pas le sens commun et que c'est un être essentiellement absurde, en enseignant la danse des Iroquois, et nullement celle du dix-neuvième siècle ; qu'on le tolèrerait, s'il vous faisait au moins sentir ce qu'il y a de gracieux dans les évolutions des bayadères, tandis que lui, vieux reculé, il en revient obstinément au menuet de la cour. Oui, mes amis, poursuivrait le même directeur, je souhaite éperdûment que vous connaissiez les principes de la danse ; mais au-dessus de ces principes, il y a l'éternel principe de la liberté de danser ou de ne danser pas, et le droit du citoyen de faire ce que bon lui semble. — Pensez-vous qu'avec de pareilles invitations, le directeur de l'établissement serait censé pousser vigoureusement à l'art de Terpsichore ?

Messieurs, soyons sincères, au lieu de la danse, qui plaît aux passions, mettons la religion, qui les condamne ; n'est-ce pas ce qui se passe tous les jours, non par la faute des membres du corps universitaire, mais par la force des idées sur lesquelles repose fatalement l'enseignement de l'Université.

Et vous voulez qu'avec ces encouragements dérisoires les jeunes gens conservent leur croyance religieuse !

Cette liberté, Messieurs, n'est-elle pas le premier pas vers l'incrédulité ? Les dogmes, et surtout les pratiques de la religion, gênent, fatiguent, condamnent les penchants naturellement corrompus du cœur ; tout enseignement, qui consiste à laisser à l'écart l'élément religieux, livre les passions à une indépendance dont elles s'accommodent très fort, brise le joug salutaire du devoir et du sacrifice, et, quand on a intérêt à mal faire, on est tout disposé à penser mal. Or, je vous prie de

me dire quel article des règlements universitaires défend aux professeurs d'être indépendants en morale et libres-penseurs en matière de religion? J'affirme que, plus leur conscience et leur pensée sont affranchies du dogme, plus ils sont pénétrés du véritable esprit universitaire, qui nie tout en n'affirmant rien; et c'est pour cela que, comme catholique et comme prêtre, je suis épouvanté de voir des parents, s'ils sont catholiques, assez insensés, je dirai le mot, assez criminels pour ne pas envisager à quels périls ils exposent l'âme de leurs enfants. Et j'entrevois les châtiments prêts à être infligés à la génération des pères par la génération des fils ainsi élevés.

Inutile de discuter ici les œuvres si connues du ministre de l'instruction publique; ses circulaires sont là pour dévoiler la pensée fondamentale de l'institution, malgré ses efforts et surtout à cause de ses efforts pour la laisser dans une ombre salutaire.

Je dirai même que, dans certaines mutations récentes, ce n'était pas le ministre omnipotent qui avait la logique pour lui, mais bien les professeurs changés. Et comme, en France, la logique est impitoyable, si les mêmes principes sont toujours maintenus, nous verrons bientôt le triomphe des professeurs et la défaite du ministre.

Je le reconnais hautement, des hommes très honorables, des prélats comme l'illustre évêque d'Hermopolis, ont pu se faire longtemps illusion; et je serais au désespoir que l'on vît dans mes paroles la moindre attaque contre qui que ce soit. Mais les événements sont, eux aussi, de grands docteurs; ils déchirent bien des nuages et apportent de terribles lumières; c'est en face de ces nuages déchirés, de ces lumières tous les jours plus éclatantes, que je pousse le cri d'alarme et que je dis : Au point où en sont les choses, l'Université est une institution où, de l'aveu des chefs, on enseigne fort mal le grec, le latin et le français, et où les professeurs ont, au nom de la liberté de pensée et de conscience, le droit d'enseigner, dans les limites de l'ordre légal, tout ce qui leur plaira, à la condition que les élèves, au nom de la même liberté, auront le droit de croire ou de ne pas

croire ce qu'on leur aura enseigné, et même de s'en moquer, pourvu qu'ils sachent observer quelques formes extérieures de respect.

Arrivés à cette incontestable conclusion, on se trouve en présence de cette question fatale : Avec un établissement pareil, combien de temps peut vivre encore la société qui le protége? Mais ceci me mènerait trop loin et je me contente de dire : N'est-ce pas pour les catholiques, enfin désillusionnés, une stricte obligation de conscience de travailler à la destruction de l'Université ?

En attendant que l'arbre, à la racine duquel la hache, je l'espère, a été mise, soit renversé par le poids même de ses branches et de ses fruits d'iniquité, n'est-ce pas toujours pour les catholiques un rigoureux devoir de préparer, à côté de l'Université officielle, des universités libres, où leur foi non-seulement sera respectée, mais formera la vie même de tous les enseignements, qui lui emprunteront leur sève, en même temps qu'ils en seront le couronnement?

Pour agir ainsi, les catholiques peuvent invoquer deux droits. Le droit même usurpé par l'Etat, le droit d'enseigner, que tout le monde possède en vertu des principes de 89. Là où règne la liberté de la presse, là aussi doit régner la liberté d'enseignement. Le monopole de l'enseignement supérieur en est la plus flagrante contradiction. Ou rétablissez la censure et faites payer par tous les citoyens le *Journal officiel*, ou faites enfin cesser ce scandale de l'enseignement par l'Etat.

Mais pour nous, catholiques, cet argument n'a de valeur que contre les adversaires en face de qui nous nous trouvons.

Nous avons quelque chose de plus, le sentiment de notre droit absolu non-seulement de ne pas être enseignés à la façon universitaire, mais de l'être à la façon de l'Eglise de Dieu, avec l'autorité que cette Eglise a reçue de son fondateur ; nous prévariquerions, nous serions coupables d'apostasie, si nous n'avions pas foi aux droits imprescriptibles de cet enseignement dans ce qu'il a de fondamental, et nous serions des insensés, si nous ne

comprenions pas les bienfaits qu'un enseignement infaillible sur les questions essentielles verse sur les autres enseignements, par l'union qui subsiste entre les diverses sciences.

Mais comment s'y prendre pour arriver à un résultat pratique? La première condition est de vouloir et de vouloir très-fortement. L'énergie de la volonté est en général ce qui fait défaut à ce qu'on est convenu d'appeler les honnêtes gens; êtres essentiellement passifs, ne faisant pas le mal, ayant peu, très-peu d'initiative pour le bien; habiles à calculer les intérêts du moment, incapables de sonder l'avenir; rarement accessibles à un élan de générosité, mais en général pourvus d'un don merveilleux de critique et de blâme.

Les littératures grecque et latine, à l'époque de leur décadence, comptaient beaucoup de scholiastes et de grammairiens; érudits impuissants, occupés à formuler des règles infécondes. Ingénieux à critiquer les chefs-d'œuvre de l'art ancien, incapables eux-mêmes de créer quoi que ce soit, leurs doctes efforts tendaient à enlever tout élan à l'esprit et à l'empêcher de produire des œuvres originales.

Depuis Racine, qui déjà s'en plaignait, cette catégorie d'esprits s'est considérablement accrue. Dans un ordre d'idées différent, le siècle actuel nous offre une classe très-nombreuse d'hommes dans une situation morale qui n'est pas sans analogie avec la précédente. Regrettant le passé, incapables d'en reprendre ce que les traditions en ont conservé de vivant, ils trouvent je ne sais quelle volupté, quelquefois triste, quelquefois agacée, à formuler sur des ruines des regrets qui ne les ressusciteront pas, et ils préfèrent de stériles lamentations sur l'édifice abattu à des efforts pénibles, peut-être inutiles, mais toujours généreux, pour le relever.

Laissons ces hommes-là de côté; ils ne sont faits que pour verser des pleurs éternels sur des tombeaux dévastés. Pour nous, sachons vouloir; et, nous souvenant que toutes les époques ont eu leurs erreurs, leurs fautes, leurs malheurs et leurs vices, reconnaissons que l'homme est surtout grand par sa volonté, lorsqu'elle prend pour but une entreprise noble et féconde, et

qu'après tout, il est des obstacles sous le poids desquels on peut succomber, souvent avec gloire, toujours avec dignité.

Je parle de la possibilité de succomber, mais pourriez-vous dire ce qui succombe dans l'Eglise de Dieu ? Je vois bien la sainte humanité du Sauveur expirer sur la croix, les martyrs perdre la vie au milieu de tous les supplices, le cimeterre musulman ravager l'Afrique et l'Asie, le protestantisme préparer la politique qui poussa les usurpateurs vers Rome ; — l'Eglise a-t-elle succombé, et tout n'y respire-t-il pas une nouvelle vie ? Sa destinée n'est-elle pas de subir l'oppression dans ce monde ? Les prophéties ne seraient-elles pas menteuses, s'il en était autrement ? Il en est de même des grandes œuvres de l'Eglise, et comme, parmi ces grandes œuvres, il faut compter les universités, ce qu'ont fait les catholiques belges, américains et anglais, ce que feront bientôt les évêques allemands, si M. de Bismark le leur permet, pourquoi les catholiques français ne le tenteraient-ils pas, dussent leurs premiers efforts n'être pas couronnés de succès ?

Je le répète, la première condition pour réussir est de vouloir, à la façon des vrais chrétiens.

La seconde est de commencer. Or, quand on veut commencer une œuvre, on se trouve en face d'une foule d'oppositions dont tous les arguments se résument dans cette objection effroyable : Mais prenez garde, vous allez commencer ! Je me suis permis déjà de répondre à cette catégorie d'honnêtes épouvantés : Eh ! oui, si personne ne commence, personne ne commencera. Mais si l'heure est venue, si jamais moment ne fut plus favorable, pourquoi rester oisifs ? Le travail n'est-il pas, par l'ordre même de Dieu, la plus grande puissance de l'homme ? Alors même qu'il ne réussit pas, ne reste-t-il pas toujours quelque chose de nos sueurs ?

Encore une fois, voyez combien l'heure est propice. Quand tout est contesté, n'est-ce pas le moment d'affirmer ? Chacun prétend aujourd'hui marcher dans sa voie ; les catholiques seuls seront-ils privés du droit de suivre la leur ? Et dans cette grande expansion de la libre-pensée triomphante, est-il logique de refuser sa place à la pensée chrétienne ?

Pour nous, catholiques, nous avons le sentiment profond de notre droit ; on s'était efforcé de le laisser prescrire, mais les droits de la vérité ne se prescrivent pas ; et parce que la vérité est pour nous, ses droits aussi nous appartiennent.

Il faut commencer, et commencer, comme il convient aux œuvres durables, avec de modestes proportions.

L'accroissement, Dieu le donne, selon les temps et les circonstances que sa Providence prépare.

Mais où seront les ressources ? Je les vois dans la charité des catholiques, qui sera non moins attirée par la misère des intelligences que par le dénûment des corps. Sans doute, lorsque Notre-Seigneur déclarait que son Père l'avait envoyé évangéliser les pauvres, il parlait des grandes indigences matérielles, qui sont surtout une des plus hideuses plaies de la civilisation ; mais il parlait aussi de cette indigence des âmes, que l'on n'étudie pas assez et qui est un des maux les plus effroyables des temps modernes. Qui nous donnera de comprendre combien les intelligences sont, aujourd'hui, pauvres de la vérité, leur seul aliment, après tout ?

La charité s'exercera donc sur l'indigence intellectuelle, en créant des universités, comme elle s'exerce sur les infirmités physiques en créant des hôpitaux. Peut-être aura-t-on quelque peine à faire comprendre à quelques-uns ce genre d'aumône ; mais, j'en suis sûr, plusieurs en auront l'intelligence, et les ressources matérielles seront trouvées.

Il y a quelques années, un archevêque de Paris, se préparant à porter à Rome le compte-rendu de son diocèse, chargea un de ses vicaires-généraux de faire la statistique des bonnes œuvres de la capitale. Arrivé à l'un des quartiers les plus riches, le grand-vicaire se trouva en face d'un ancien auteur dramatique, qui lui dit : « Ici, l'argent ne manque pas pour secourir les indigents ; ce qui nous manque, ce sont les hommes pour le distribuer ».

Je m'attends à la même objection pour les universités que je propose : Où donc trouverez-vous des hommes ? Messieurs, je ne crains pas de le dire, nous les avons. On pourra toujours

recruter des professeurs parmi ces hommes, aussi studieux que modestes, dont la vie s'écoule loin du bruit, et recueille silencieusement des trésors de science, richesses méconnues, parce que ceux qui les ont amassées n'ont peut-être pas assez eu, jusqu'ici, le souci de les communiquer ; mais ils travaillent, ils se préparent, sans éclat, sans bruit, et quand le moment sera venu, on verra ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent.

Voulez-vous me permettre de vous dire la faute qui fut commise, il y a vingt ans, lorsqu'une voix, très-autorisée sans doute, vint dire, au nom des catholiques, qui ne lui en avaient pas donné le mandat : « Nous ne sommes pas prêts ». Ce pouvait être absolument vrai, mais il fallait ajouter : *Sous très-peu, nous le serons.*

Nous avons bien *été* prêts pour l'enseignement secondaire. Mettez que nous ne le soyons pas pour l'enseignement supérieur, ce que je n'accorde point ; nous le serons, soyez-en sûrs, au moment voulu.

Enfin, le grand moyen, c'est l'union. Quoi ! tout ce qui est honnête s'indigne et s'épouvante à la fois, au spectacle de ces associations funestes qui menacent la société ; on commence à comprendre pourquoi, depuis plus d'un siècle, les Souverains Pontifes ont donné de si sévères avertissements contre les sociétés secrètes, et l'on ne voudra pas admettre la nécessité de s'unir pour tout ce qui est bien ! Que de vastes associations, non pas secrètes, mais publiques, sous des formes diverses, mais avec un but commun, surgissent de tous les points. Qu'elles prennent modèle, s'il le faut, sur la prudence des enfants du siècle, et vous verrez si nous ne pourrons pas lutter avec avantage. Qu'un des objets principaux de ces associations soit la formation d'universités catholiques lesquelles, à leur tour, deviendront des foyers lumineux et des centres d'action ; encore une fois, il ne s'agit que de vouloir et de commencer.

Examinons rapidement la manière dont pourraient se former ces universités.

Une université catholique doit avoir une base catholique ; on commencera par une faculté de théologie, et dès-lors l'inter-

vention de Nos Seigneurs les évêques, celle du Souverain-Pontife lui-même, deviennent indispensables. Mais un refus de concours n'est pas à redouter, puisque c'est, au contraire, de là que viendra nécessairement l'initiative ; je n'insiste pas là-dessus.

L'université est une république chrétienne dont les sciences diverses forment les provinces, mais qui reconnaît la théologie pour souveraine. Le rationalisme a pu fomenter des révolutions dans cet empire ; mais le droit est immuable, et l'université ne saurait être restaurée que par la soumission de toutes les sciences à la science de Dieu connu par la révélation. La philosophie, les sciences morales et politiques, les sciences mathématiques et les sciences naturelles, les belles-lettres et les beaux-arts, toutes les régions sur lesquelles s'étend la pensée humaine, sous toutes ses formes, reconnaissent un centre d'où leur vient la lumière et auquel elles doivent apporter leur tribut.

Si la religion fournit à l'histoire ses données principales, son unité et sa vie, à son tour l'histoire offre à la théologie, dans les archives du passé, la vérification des titres et des témoignages sur lesquels elle repose.

La théologie, seule, peut vivifier l'étude du langage humain ; mais, de son côté, la linguistique, dans la comparaison des divers idiomes, explore péniblement de riches filons et sonde d'admirables profondeurs, au profit de la théologie, dont elle ne peut que confirmer les dogmes sur l'unité d'espèce et sur l'origine des sociétés.

La théologie présente, en un système rationnellement coordonné, les vérités religieuses et révélées dont l'Eglise a le dépôt. Mais l'Eglise est une société visible ; elle a ses lois, auxquelles correspondent les lois des sociétés civiles. Le droit civil et le droit canon se trouvent donc unis par des rapports importants, et ces rapports doivent être réglés de manière à assurer le libre exercice de la souveraineté spirituelle de l'Eglise. On voit par là comment la science du droit relève de la théologie, et comment la théologie peut tirer de cette science d'utiles secours.

Toutes les sciences aboutissant à Dieu et à l'homme, la science

des corps, en un certain sens, a pour terme le corps humain. Nous touchons à la médecine, de toutes les facultés, peut-être, celle qui a le plus besoin de la théologie. Si nous disions que la médecine, comme science, est plus malade que ses clients, et que la théologie seule a des recettes supérieures pour la guérir, nous resterions dans les limites d'une vérité palpable. Il s'est rencontré des docteurs et des professeurs de médecine qui, n'ayant pas senti l'âme palpiter sous leur scalpel, en ont audacieusement nié l'existence, par cela seul qu'ils n'en pouvaient assigner la place. Le matérialisme a envahi les écoles de médecine de l'Université ; l'Etat, dans nos grandes facultés, enseigne à nos enfants que tout en nous est chair et que rien ne survit à la corruption de la chair. L'Etat, après avoir laissé quelque liberté aux catholiques dans l'enseignement secondaire, semble s'être réservé le droit de détruire ce que l'Eglise a fait dans les colléges qui sont encore sous son influence, en établissant des chaires d'athéisme, où nos jeunes élèves sont forcés d'aller entendre des enseignements qui les livrent, désarmés, à la tyrannie des passions, dans des villes où tout les convie à les satisfaire. N'est-il pas temps que la théologie soit admise à l'inspection de cette vassale révoltée ?

La théologie sera donc posée comme base de notre université ; et, dès lors, à son appel, toutes les sciences viendront se grouper autour d'elle et lui demander une vie nouvelle et de nouvelles illuminations, comme elle recevra de chacune d'elles un concours utile et de précieuses données.

Peut-être, Messieurs, quelques-uns d'entre vous ont-ils trouvé, dans la première partie de ce discours, un accent de polémique, que ne comporte pas ordinairement une distribution de prix.

Veuillez me le pardonner, mais laissez-moi vous dire que les temps ne sont pas ordinaires non plus ; les dangers s'accumulent; ce que nous avons subi de tristesses et de malheurs nous imposent l'impérieux devoir d'en chercher la cause et surtout d'en signaler les remèdes. Il fallait bien mettre le doigt sur la plaie, avant d'indiquer, comme j'ai essayé de le faire, un des plus

efficaces moyens de la guérir. Quand une douloureuse opération est indispensable, faut-il s'arrêter aux cris du malade, l'important n'est-il pas de lui conserver la vie et de le rendre à la santé ?

MONSEIGNEUR,

Avant de ceindre votre front de la couronne épiscopale, vous aviez honoré la barrette du professeur, en consentant à la porter dans une de ces facultés de transition, où tant de prêtres, illustres et profondément dévoués à l'Eglise, croyaient pouvoir la défendre avec quelque avantage. Vous avez fait alors, j'en suis sûr, d'utiles expériences, et sur les vices de l'institution, et sur les bienfaits dont elle pourrait être la distributrice, si elle reprenait sa position normale. C'est pourquoi ma conviction profonde est que personne, mieux que vous, ne saurait, dans notre Midi, encourager — me permettrez-vous de dire — fonder une œuvre pareille.

L'Eglise et ses ennemis ont connu les accents de votre parole ; ils connaissent, ils connaîtront longtemps encore les traits de votre plume.

Si Dieu a amoindri dans votre poitrine les vibrations de votre voix, ne nous en plaignons pas, c'est, pour votre diocèse, un moyen providentiel, je le sais, de vous conserver toujours. Mais la plume vous reste ; elle vous reste aussi, cette parole plus intime, qui anime d'une ardeur plus vive ceux qui la recueillent, parce qu'elle part de plus près. Oui, Monseigneur, fondez, dans une ville si admirablement placée, une Université catholique ; c'est le vœu que je dépose à vos pieds. Il me semble que ce serait une ambition digne de Nimes et de son Evêque de tenter un effort pareil ; et, parmi les hommes de foi qui m'entourent, qui pourrait douter du succès ? Quel père chrétien n'y verrait le moyen de donner à ses fils, sous une même action, l'enseignement supérieur avec la même sécurité que l'enseignement des premières années ?

EMM. D'ALZON.

L'AME DE L'ENFANT

DISPUTÉE A L'ÉGLISE PAR LA RÉVOLUTION (1).

IV

Pour avoir une juste idée de ce que la Révolution prépare contre le Christianisme, précisons encore mieux les desseins des sectaires, et, avec leurs propres aveux, achevons de leur ôter le masque dont ils se couvrent. Ils sont trop habiles, ils connaissent trop bien le peuple de la catholique France pour effacer brusquement de leur programme le mot de religion. Supprimer brutalement la religion serait froisser un sentiment qui a de trop profondes racines dans le cœur humain. Que font-ils? Ils présentent le Christianisme comme un culte provisoire, qui n'a plus que des croyances surannées et qui a déjà fait son temps; et puis, ils proposent de le remplacer par la grande religion, la *religion universelle* de l'humanité.

« Notre préoccupation constante, dit l'un d'eux, est d'amener les esprits à considérer la religion comme *humaine*, en ce sens qu'elle dérive de nos facultés, sans aucune intervention miraculeuse de Dieu. Quand on part de l'idée du surnaturel, la religion, fondée sur une prétendue révélation, est nécessairement immuable. Si nous sommes conséquents avec nos principes, notre premier soin doit donc être d'éliminer l'élément sacerdotal, qui se rattache à l'idée du surnaturel. En effet, dès l'instant que l'homme ne peut plus se développer par ses propres moyens, le sacerdoce s'empare légitimement de la tutelle de la société et des individus : de là l'empire du prêtre!...

« *L'Alliance religieuse universelle* combat donc énergiquement l'autorité sacerdotale et demande que le clergé soit abandonné par tous ceux qui n'ont plus la foi. En un mot, nous voulons la sécularisation complète de la religion ; ce qui entraîne

(1) Voir le numéro de juillet.

la sécularisation des institutions de bienfaisance, celle des hôpitaux, des bureaux de charité, des *ambulances* militaires, en un mot des œuvres fraternelles de tout genre ; nous voulons l'abolition des sacrements dans le sens que l'Eglise de Rome attache à ce mot, l'abolition de la distinction de l'ecclésiastique et du laïc, la célébration civile de la naissance, du mariage et des funérailles » (1).

Le journal *la Solidarité*, autre organe de la secte, ajoute encore cette explication, qu'il ne faut point négliger : « Cette religion sera la religion de *l'humanité*. Ceux qui en confesseront les principes et en appliqueront les maximes mériteront d'être appelés des hommes *religieux*. Ceux qui, dans leur conduite, en violeront les enseignements, seront des hommes *irréligieux* : voilà tout. Mais peu importera, du reste, qu'on se dise juifs, catholiques, protestants, musulmans, boudhistes ; peu importera du reste qu'on se croie déiste, panthéiste ou même athée : avec ces principes, on sera toujours religieux »(2).

Quelques-uns trouveront peut-être ce langage assez hardi, et même un peu brutal. Pour nous, nous reconnaissons que c'est parler franc et net, et nous préférons mille fois cette franchise aux protestations hypocrites de bien d'autres, qui tendent au même but et n'ont pas le courage de l'avouer. Et ces hommes osent prétendre que leur religion nouvelle et toute *humaine*, « sans aucune intervention miraculeuse de Dieu », donnera aux âmes « le tempérament de l'héroïsme », et les élèvera au-dessus de la nature ! Parfaitement trouvé ! et nous en avons eu des preuves irrécusables, il y a quelques mois. Les bataillons de Belleville, formés à l'école de la religion nouvelle, et presque tous affiliés à l'*Internationale*, ont tous montré un *tempérament héroïque* en face des Prussiens, et les Bretons, les Vendéens, les zouaves pontificaux, énervés par *les doctrines vermoulues* du catholicisme, n'ont été devant le même ennemi que des lâches et des transfuges !

Il faut vraiment que les hommes soient bien disposés à se

(1) M. Léon Richer, *Opinion nationale* du 8 décembre 1867.

(2) *La Solidarité*, 1er décembre, p. 5.

payer de mots pour qu'on leur tienne un pareil langage. Au reste, il s'agit bien d'héroïsme ! Il s'agit seulement de prendre les gens avec des formules vides et sonores ; il s'agit de les enrôler aussi nombreux que possible et de tenir cette multitude sous la main. Pour la Révolution, c'est sa pratique ancienne et toujours nouvelle : elle parle de liberté, et elle prépare et organise la servitude des âmes.

Voilà donc qui est bien démontré : *l'Alliance religieuse universelle*, tout comme la *Ligue de l'enseignement*, est créée pour combattre le Christianisme. C'est le but des solidaires, c'est le but de la morale indépendante, c'est le but de la coopération, c'est le but de la franc-maçonnerie sous quelque forme qu'elle se présente. Seulement elle varie ses moyens selon la marche qu'elle veut suivre et le but particulier qu'elle veut atteindre. Les *solidaires* forment une association qui se propose spécialement de faire mourir le chrétien sans prêtre et de l'enterrer sans culte et sans Dieu. Par la morale indépendante, Dieu est banni du monde comme législateur, et toute sanction de nos devoirs est détruite. Par la coopération, on crée des sociétés d'ouvriers, non pour qu'ils retirent plus de profit de leur travail, mais surtout pour les soustraire à l'influence de l'Eglise. Ainsi en est-il de la *Ligue de l'enseignement* et de *l'Alliance religieuse*. Sous ces noms divers, qui accusent différentes tactiques et de nombreux moyens d'action, c'est la franc-maçonnerie et toujours la franc-maçonnerie. C'est la conjuration de la libre-pensée ; c'est, sous un nom ou sous un autre, ce qu'on appelle la *Révolution*.

Et que certaines gens n'aillent point se récrier et faire des réserves sur ce mot de Révolution. Hélas ! nous le savons, le sens chrétien est aujourd'hui si fortement altéré dans les âmes qu'on ose encore glorifier ce qu'il ne faudrait que maudire. Mais, à l'heure présente, pour de vrais catholiques, il n'y a plus. de doute possible. La Révolution est bien réellement la formidable armée de tous ceux qui veulent détruire le règne du Christianisme dans l'ordre social. « La Révolution, disait Joseph de Maistre, est *satanique* dans son principe : elle est l'ouvrage de

tous les vices, qui sont très justement les bourreaux de l'humanité ».

« La Révolution, dit Pie IX dans son Encyclique du 8 décembre 1849, est inspirée par Satan lui-même, et son but est de détruire de fond en comble l'édifice du Christianisme et de reconstituer sur ses ruines l'ordre social du paganisme ».

Depuis douze à quinze ans surtout, cette œuvre de destruction est poussée plus vigoureusement par toutes les sectes. Enseigner aux générations la religion de *l'humanité*, séparer l'homme de Dieu, arracher l'enfant à son père et le père à son enfant, confier l'éducation à l'omnipotence de l'Etat qui est officiellement sans religion et sans Dieu, dépouiller ainsi peu à peu l'âme humaine de toute croyance, voilà ce que poursuivent la Révolution et la franc-maçonnerie, en organisant tour à tour la *Ligue de l'enseignement* et *l'Alliance religieuse*, qui sont comme un gouvernement occulte des âmes.

Mais comment, dira-t-on, enseigner une morale sans conserver la croyance en Dieu comme base de toute éducation? L'un des sectaires les plus influents, le Fr.·. Massol, qui est le promoteur de la morale indépendante, s'élève énergiquement contre la croyance en Dieu et en une vie future. « Ce n'est qu'une morale *d'égoïsme,* s'écrie-t-il, cette morale qui, pour décider l'enfant au bien, fait miroiter devant lui l'espoir des récompenses et la cruauté des châtiments. J'ai élevé des enfants, ajoute-t-il, mais je ne leur ai jamais menti. Chaque fois qu'ils me demandaient ce que c'était que Dieu, je leur ai répondu : *Je n'en sais rien.* Et c'est ainsi que j'ai fait des hommes » (1).

Un autre franc-maçon conclut ainsi : « Nous désirons qu'on écarte du domaine de l'éducation publique tout enseignement religieux et dogmatique, en même temps que toute immixtion personnelle du clergé. Et l'on aurait tort de croire que, dans notre pensée, cette proscription frappe uniquement le catholicisme. Il est dans nos vœux qu'aucun ministre d'une religion

(1) *Le Monde maçonnique*, août 1867.

quelle qu'elle soit, catholique, protestant, israélite, ne s'ingère à un titre quelconque dans les questions d'enseignement » (1).

Au moment même où nous écrivons ces lignes, nous trouvons la même théorie, quoique un peu voilée, dans les paroles d'un député à l'Assemblée nationale. A l'occasion d'une proposition relative à la loi de 1850 sur l'enseignement, M. H. Brisson a fait cette réserve :

« L'esprit français, en matière d'enseignement, c'est l'esprit séculier, l'esprit laïc... Nous ne voulons pas de la présence des ministres du culte dans le conseil de l'instruction publique. Ce serait porter atteinte à l'esprit séculier, à l'esprit laïc, qui fait la grandeur de la France, sa physionomie propre, le caractère qu'elle ne peut déserter sans déserter les principes de la *Révolution française* » (2).

A merveille ! Les voilà donc toujours les mêmes, ces apôtres de la tolérance et de la liberté. Quand ils font la guerre à l'Eglise, ils crient bien haut qu'ils combattent seulement l'intolérance et le despotisme. Mais, une fois à l'œuvre, ils sont si intolérants, qu'ils ne peuvent plus tolérer, non-seulement le catholicisme, mais une religion quelconque qui conserve la croyance en Dieu. Si nous n'avions pas cité leurs paroles, ne dirait-on pas que nous les calomnions à plaisir ?

V.

Marcher avec ensemble à la destruction du catholicisme, effacer le nom de Dieu et de son Christ de nos institutions et de nos lois, lui arracher surtout les nombreux enfants du peuple et préparer ainsi le règne de l'athéisme : voilà ce que veulent les sectes révolutionnaires. « Elaboré dans ces loges, dit Mgr de Versailles, où nos ennemis sonnent depuis longtemps le glas de mort du catholicisme, le plan de la guerre faite à l'Eglise est très simple : il consiste à mettre l'œuvre de Jésus-Christ hors

(1) Félix Rocquain, dans le journal *l'Ecole*, 1er décembre 1868.

(2) Séance de l'Assemblée nationale, 22 mai 1871.

la loi, et à reléguer la religion parmi les vieilleries et les superstitions que notre siècle en progrès ne supporte plus ».

Mais par quel moyen abolir partout l'enseignement du catéchisme? Comment étouffer la voix de la mère qui voudra parler de Dieu à son enfant? C'est ici que nous découvrons une nouvelle tramo des sectaires. Ils ne veulent plus la connaissance de Dieu dans sa forme la plus humble et la plus populaire : ils proscrivent le catéchisme. Mais la mère les entrave et les arrête; la mère chrétienne est la gardienne et l'apôtre du foyer domestique. Après tout, les libres-penseurs peuvent souvent écarter le prêtre; ils trouvent des moyens d'interdire au prêtre l'approche de l'enfant. Mais la mère est là, dans les premières années du moins, elle est toujours là; et nous savons son pouvoir, son influence, son action irrésistible sur une jeune âme. Quand un fils ou une fille ont reçu de Dieu l'inappréciable faveur d'une mère pieuse, ils en garderont toujours l'empreinte dans leur vie. Il faut donc à tout prix pervertir la femme, lui enlever peu à peu sa foi, sa piété, son dévoûment, sa pudeur : il faut en faire une *libre-penseuse.* Nous n'aurions pas osé écrire ce mot, il y a vingt ans; mais, à l'heure présente, il est accepté sans répugnance, et il est même des femmes qui s'en glorifient.

Pourvu que la mère soit légère, frivole, indifférente à l'âme de son enfant; pourvu que sa foi soit éteinte ou endormie, et qu'elle aime les romans, le bal et le théâtre, autant qu'elle répugne aux pénibles soins de la maternité, elle sera inévitablement très-facile et très-coulante sur toutes les questions d'éducation. Si l'on vise à faire de son fils un sceptique ou un esprit fort, elle laissera le champ libre à ceux qui viendront, au nom de l'Etat, s'emparer de cette âme innocente et pure. Le prêtre, n'étant plus secondé par la mère dans son ministère et dans son action, sera bientôt réduit à se retirer et à se taire, et la direction de l'enfant sera désormais entre les mains des méchants.

Les sectaires le savent si bien, qu'ils insistent toujours sur la nécessité de commencer tout d'abord par l'éducation de la femme. « Sans elle, dit l'un d'entre eux, tous les hommes ne pourront rien... Noyés dans des masses d'ennemis, nous aurons

de plus à combattre, dans le foyer de chacun de nous; car nous n'avons pas encore su *conquérir les femmes* » (1).

Conquérir les femmes ! Voilà donc actuellement le but des principaux efforts de la secte. Si l'éducation des jeunes filles ne préparait pas d'invincibles résistances contre la conjuration antichrétienne, elle ne provoquerait pas tant de colères et de moqueries hypocrites sur son infériorité prétendue. Les libres-penseurs se lamentent sur la faiblesse de l'instruction des filles : ne croyez pas à leur dire, et surtout ne croyez pas au désintéressement de leur zèle. C'est pour mieux cacher leurs complots qu'ils poussent ces clameurs. Ils savent très-bien, au contraire, la supériorité de l'éducation des filles — nous disons *l'éducation* et non pas l'*instruction* — et ils en savent aussi la raison. C'est celle que donnait, il y a quelques années, l'éminent évêque de Carcassonne : « En général, les jeunes filles, par suite de l'éducation qu'elles reçoivent, apprennent et savent leur catéchisme infiniment mieux que les garçons. Au point de vue de l'intelligence, avoir des notions exactes et un peu étendues sur Dieu, sur l'âme, sur l'Eglise, sur nos destinés immortelles, c'est énorme ».

Oui, de nos jours, les femmes connaissent généralement la religion mieux que les hommes, et c'est ce qui explique la puissance de la femme dans la famille. « Combien de maisons, même dans les pays qu'on appelle chrétiens, qui semblent avoir prononcé elles-mêmes leur malédiction en interdisant à l'homme de Dieu de franchir leur seuil ! Mais où l'impiété s'est établie triomphante pour dire au prêtre : N'entrez pas, Dieu est entré. Et, à ce foyer même qui repoussait la bonne nouvelle, il a été établi un apôtre : apôtre dont la puissance est faite d'amour, de douceur, de patience, de soumission à celui qu'elle doit dompter, apôtre dont l'éloquence, condamnée à se taire quand la vérité de Dieu est trop importune, parle encore par les regards, par les armes, et triomphe par la force d'une vie toute sainte » (2).

Voilà pourquoi tous les francs-maçons, sous leurs appellations diverses, repoussent et détestent l'influence de la femme. Ils se

(1) *Le Monde maçonnique*, juin 1867.

(2) M. de Saint-Albin, *les Libres-penseurs*, p. 129.

vantent de quelque progrès, « malgré la ligue des hommes noirs et l'opposition des femmes ». Pour tous les sectaires, l'influence de la femme est une influence maudite. Ils voudraient contenir leur colère, mais cette colère se trahit, surtout quand il s'agit de la part qui revient à la mère dans l'éducation de son fils.

« Croire, dit l'un d'eux, que chaque mère doit donner l'instruction à ses enfants, c'est s'abuser grandement. Très peu de femmes ont les qualités nécessaires pour cela, c'est-à-dire le tact, la patience, l'autorité, et surtout les connaissances spéciales... De la religion, dit un autre, elles ne savent que la superstition ; de la morale, elles ne connaissent que de vagues prescriptions et l'enseignement du catéchisme, qui se résume en pratiques sacramentelles. Quant à la vie publique, comment s'y intéresseraient-elles ? Elles n'en savent pas le premier mot, c'est pour elles un monde inconnu... Si les femmes veulent reprendre une influence légitime, il faut qu'elles ne passent pas un temps infini à des *futilités qui les dépravent.* Par l'instruction, elles parviendront à secouer le joug clérical et à se débarrasser des superstitions qui les empêchent de s'occuper d'une éducation morale, basée sur des principes *fermes,* en rapport avec l'*esprit moderne* » (1).

Vous connaissez maintenant le motif de toutes les flatteries que les sectaires adressent à la femme. Si vous trouvez chez les libres-penseurs des plaintes et des doléances sur l'éducation des filles, n'en cherchez point d'autre cause. Vous les entendrez parler d'émancipation et de réhabilitation de la femme, de l'enseignement secondaire des filles, de leur libre accès aux professions libérales ; il y a toujours la même arrière-pensée, toujours le même but.

« L'enseignement secondaire des filles, dit le journal *l'Ecole,* ne sera fondé en France que sur une base large et démocratique ; et, alors même, il n'aura de consistance que si les professions libérales deviennent accessibles aux femmes. Nous reconnaissons néanmoins le zèle de M. Duruy et le mérite de

(1) *Le Monde maçonnique,* décembre 1867.

ses efforts. Il eût fait mieux, très certainement, s'il eût disposé d'autres moyens ».

Oui, il est manifeste que la secte met ses plus chères espérances dans le concours de la femme, et elle poursuit son but par l'enseignement secondaire des filles. Elle sait parfaitement ce que devient une femme incrédule, et elle veut, par tous les moyens possibles, plonger les femmes dans l'incrédulité. A ce qu'on appelle le parti de l'avenir, il faut évidemment une femme tout autre que celle qui fut révérée dans nos siècles chrétiens.

Les libres-penseurs se plaignent constamment qu'il n'y a plus d'harmonie et d'unité dans le sein des familles. Le père est incrédule, la mère est croyante ; l'époux est ennemi de l'Eglise et de ses institutions, l'épouse aime l'Eglise, prie et se dévoue pour toutes ses œuvres. De là une sorte de conflit et de déchirement jusque dans nos foyers. Il est temps, disent-ils, de faire cesser ce trouble et ce malaise. Il faut que la femme ait reçu une instruction aussi solide et aussi haute que son mari, et qu'elle puisse prendre part à tous ses travaux.

« Si l'enseignement secondaire des filles était sérieusement constitué, dit l'un d'eux, il n'y aurait pas entre nos femmes et nous ce divorce intellectuel qui est une de nos plaies sociales... Nous ne demandons pas seulement à nos femmes qu'elles sachent le catéchisme et les commandements de l'Eglise ; nous voulons qu'elles soient nos compagnes dans la plus large acception du mot, qu'elles puissent lire dans le même livre que nous et y puiser les mêmes pensées... Nous ne voulons pas seulement de la communion de nos femmes avec l'Eglise, nous la voulons avec nous et pour nous » (1).

La conclusion est facile. Puisque les libres-penseurs se vantent eux-mêmes de n'être pas en communion avec l'Eglise, les femmes ne seront *en communion* avec eux qu'en rompant avec l'Eglise. Voulez-vous quelque chose de plus clair et de plus décisif ? Ecoutez celui-ci :

« Les femmes, nous ne le savons que trop, participent peu encore aux idées de leurs pères, de leurs frères, de leurs ma-

(1) Un professeur de l'Université, dans *le Siècle*, 21 novembre 1867.

ris, de leurs enfants ; élevées sous l'influence sacerdotale, elles sont étrangères à leur temps, hélas! et à leur famille... Les superstitions que nous dédaignons pour nous-mêmes, nous les jugeons assez bonnes pour elles. L'enseignement dont nous ne voudrions à aucun prix pour nos fils, qui nous semblerait les annuler et les avilir, nous y livrons nos filles. L'Eglise en profite, mais la famille en souffre. Il n'y a point de vie domestique digne et sûre. Notre pays est en proie à une lutte. Il s'agit de savoir si le prêtre, qui tient encore la femme, recouvrera par son moyen l'empire sur la société, ou si la société achèvera de s'affranchir du prêtre en lui enlevant la femme... Au fond, et en définitive, c'est le sort de la France qui est en question » (1).

« Pour vaincre l'ennemi qui fait obstacle à tout progrès, dit un autre, il n'y a qu'un moyen, un seul : instruire des femmes, pour qu'elles instruisent des jeunes filles, et former des LIBRES-PENSEUSES (2) ».

On le voit donc clairement : ce que déplorent les ennemis de notre foi, ce n'est pas l'infériorité de l'instruction des filles. Mais ce qui leur déplaît, c'est que la femme connaît encore trop bien la religion ; c'est que la fille est élevée plus chrétiennement que le garçon. Dans les épreuves de la vie, aux jours de l'adversité, la femme chrétienne sait déployer un courage et un dévoûment qui lui assurent un empire irrésistible sur son époux et sur ses enfants. Pour chasser Dieu de la famille, il faut chasser cette influence. Pour que nul ne fasse entendre aux oreilles de l'enfant le nom même de Dieu, il faut étouffer la voix de la mère et arracher de son cœur les croyances, la piété, le dévoûment et l'amour.

Qui serait maintenant assez naïf pour s'étonner des entreprises dont nous fûmes les témoins, il y a quelques années? Si M. Duruy a écrit tant de circulaires, s'il a mis tant d'inspecteurs en campagne pour fonder *l'enseignement secondaire des filles*, tout homme de bon sens sait très-bien pourquoi. Cet

(1) M. Ed. Schérer, dans *le Temps*.
(2) M. L. Jourdan, dans *le Siècle*.

ancien ministre, comme ses livres l'attestent, ne croit pas à la divinité du Christianisme ; il n'admet point de religion surnaturelle et révélée ; si l'homme descend du singe, oui ou non, c'est un point dont il n'est pas bien sûr. Mais, quand il fait une guerre sourde au catholicisme, il croit vraiment rendre service à l'humanité, en la délivrant enfin de ce qui n'est à ses yeux qu'une vieille superstition et une absurde momerie. C'est ce qui explique tant de zèle et d'efforts pour assurer le succès de son œuvre chérie. C'est par suite de cette conviction que M. Duruy voulait pour les filles un enseignement universitaire, enseignement qui est suffisamment affranchi de toute superstition ; et certainement M. J. Simon, le ministre actuel de l'instruction publique, est un peu de cet avis.

Une autre considération explique mieux encore les efforts des sectaires pour soustraire l'éducation des filles à l'influence religieuse. La femme, libre-penseuse, n'aime pas les enfants. Pour aimer vraiment les enfants, pour se dévouer aux sollicitudes, aux ennuis, aux souffrances de la maternité, il faut la femme chrétienne. Si la libre-penseuse a des enfants, elle les confie à des mains mercenaires et se réserve son temps et sa liberté pour le plaisir. Elle veut jouir, elle veut plaire, elle veut paraître, elle veut satisfaire son orgueil et sa vanité ; et tout cela est incompatible avec les sacrifices imposés à une mère digne de ce nom. La libre-penseuse est de la religion du plaisir. « J'ai pris l'antiquité pour modèle, dit l'une d'entre elles, et j'ai *la religion du plaisir* ». Or, la religion du plaisir proscrit les enfants, qui solliciteraient le travail, le dévoûment, la frugalité, toutes les autres vertus, et n'apporteraient, en échange de tant de sacrifices, que les saintes joies du devoir accompli.

« Si la libre-penseuse était de la religion qui appelle à elle les petits enfants, dit M. de Saint-Albin, elle ne serait plus la libre-penseuse. La libre-penseuse, que vous la regardiez dans la fiction ou dans l'histoire, n'aime point les enfants. Et pour les yeux chrétiens, accoutumés à voir toujours le Divin Enfant dans les bras de la Vierge mère, la femme qui n'aime pas les enfants est un monstre. Notre idéal, ou plutôt notre type de la femme,

c'est Marie. Depuis les premiers jours du Christianisme, on voit briller, sur le front de toutes les femmes chrétiennes, un reflet de l'auréole de la Vierge mère... Mais la libre-penseuse vient rompre la tradition chrétienne ; elle dépouille la femme de ses grâces pudiques, et, en même temps, elle éteint la sainte flamme de l'amour maternel. Elle ne nous laisse que des femmes déchues et avilies » (1).

Alors s'accomplit la déplorable transformation dont parlait le Pape Pie IX dans un bref qu'il adressait à un évêque de France, à l'occasion des entreprises de M. Duruy. « Religieusement élevée, disait le saint Pontife, la femme est semblable à une pure et brillante lumière ; dans sa maison, la gloire de son époux, l'édification de sa famille, un lien de paix, un attrait à la piété; mais, gonflée d'orgueil et d'arrogance, elle dédaignera les soins et les devoirs propres à la femme, sera dans son intérieur un germe de division, pervertira ses enfants, et deviendra à tous une pierre de scandale » (2).

C'est justement ce que veulent la libre-pensée et la Révolution. Pour le succès de leurs noirs complots, il leur faut des femmes qui dédaignent *les soins et les devoirs de mère* et qui *pervertissent les enfants.*

Tout cet ensemble de documents et de témoignages que nous avons produits démontrent suffisamment le danger que nous avions signalé. Mais comment oublier les preuves plus irrécusables encore que naguères les évènements nous ont fournis? Les ennemis de l'Eglise, qui parlaient si haut de tolérance et de liberté, nous les avons vus à l'œuvre à Paris, à Lyon, à Marseille, et ailleurs encore. Une fois maîtres du pouvoir, ne furent-ils pas impatients de bannir Dieu et la religion du sein des écoles? N'ont-ils pas déchiré tous les voiles hypocrites dont quelques-uns aimaient à se couvrir? Les Clémenceau, les Mottu, les Bonvalet n'ont-ils pas étonné jusqu'à leurs adeptes par leur audace et leurs violences arbitraires contre la liberté, contre les lois, contre les droits sacrés de l'autorité paternelle?

(1) *Les libres-penseuses*, p. 212.

(2) Bref à Mgr d'Orléans, 21 décembre 1867.

M. Mottu, maire du XIe arrondissement, après avoir brutalement chassé les Frères et les Sœurs qui enseignaient en vertu de la loi, prit autour de lui des instituteurs et des institutrices pour les remplacer — et l'on sait comme il avait bien choisi — et il leur donna ensuite les instructions suivantes :

Défense d'enseigner et de faire aucune prière dans les écoles ; — Défense d'enseigner le catéchisme aux élèves ; — Défense de les conduire à la messe le dimanche et au catéchisme de la paroisse ; — Défense de s'occuper, en quoi que ce soit, de la première communion. Une foule de pareils actes d'impiété sauvage se produisirent dans beaucoup d'autres villes. M. J. Simon, devenu ministre, réunissait alors une commission pour délibérer sur les changements à introduire dans l'enseignement, et il déclarait lui-même qu'il fallait « préparer une race d'hommes débarrassés des vieux préjugés qui énervent les caractères et troublent les intelligences ». Le lendemain, il arrêtait dans cette réunion que l'enseignement serait *libre*, *obligatoire*, *gratuit*, *laïc* (1). Ce jour là, M. J. Simon s'est montré tel qu'il est : ennemi irréconciliable du catholicisme, ennemi de l'enseignement religieux, désireux à tout prix de voir surgir des maîtres qui sachent se taire sur Dieu et sur la religion.

Il est donc visible que la Révolution poursuit constamment sa guerre satanique. Aujourd'hui, elle a recours à la Ligue de l'enseignement, un autre jour, à l'instruction secondaire des filles. Grâce à la vigilance et à l'énergie de nos premiers pasteurs, grâce à l'autorité de Pie IX, qui est venu sanctionner les avertissements des évêques français, la conjuration a été cette fois parfaitement démasquée, les folles et odieuses tentatives de M. Duruy sont complètement tombées sous le ridicule et le mépris. Mais ne nous y trompons pas : l'ennemi veille, et il est toujours prêt à dresser des batteries nouvelles. Il travaille à son œuvre dans l'ombre, et il tend invariablement à son but. C'est aux parents chrétiens à veiller aussi, à s'entendre, à se concerter, à réunir tous leurs efforts pour protéger la foi de leurs enfants.

(A continuer.) L'abbé Justin Verniolles.

(1) *Univers* du 21 décembre 1870.

EXAMEN DE CONSCIENCE DE L'UNIVERSITÉ.

—

« La bonne éducation est le premier fondement de la félicité humaine ».

Lorsque Leibnitz formulait cet axiome de morale, on n'avait pas encore imaginé de subordonner l'éducation à la politique, en livrant les jeunes âmes des enfants à une catégorie de fonctionnaires publics. L'Etat, maître d'école; l'Etat, grand propriétaire ; l'Etat, grand-prêtre de tous les cultes : tel est l'idéal vers lequel les sociétés modernes ne cessent de graviter, sous l'influence des légistes césariens. La Révolution, en brisant tous les liens traditionnels, a précipité les conséquences de ces doctrines funestes. L'Université française est un de ses produits.

« Elle est née, dit Mgr Parisis, au cœur de notre première révolution, sur les ruines de toutes les anciennes universités... Elle est partie du principe de l'émancipation de la raison, c'est-à-dire de l'affranchissement de toute croyance à des vérités révélées (1) ».

En 1791, Talleyrand demandait, dans un rapport devenu célèbre, qu'on organisât l'instruction par l'Etat; que désormais l'enseignement eût pour base, non l'Evangile, mais la Constitution; que la Déclaration des droits de l'homme devînt le nouveau catéchisme de l'enfance, et qu'on établît à Paris un grand centre d'éducation nationale. Tel fut le germe de la centralisation universitaire, — la plus intolérable de toutes, parce qu'elle tend le plus directement à l'affaissement de la vie morale, à l'abaissement progressif des caractères, à la suppression de toute spontanéité, de tout essor libre, dans l'individu, dans la famille et dans la province.

Ce fut Condorcet qui, le premier, sous la Législative, donna aux instituteurs le nom de *fonctionnaires publics* et trouva moyen de renchérir sur l'impiété de l'évêque apostat.

Sous la Convention, Chénier, Marat et Lakanal y mirent la main. Mais Danton dit le vrai mot : « Il est temps de proclamer ce grand principe, que les enfants appartiennent à la République, avant d'appartenir à la famille ». Vers la fin de 93, quand on eut décrété d'adorer, sous la forme qui lui convenait, la Raison prostituée, le même Danton prononça ces paroles, qui auraient

(1) Voir, dans *le Moniteur universel*, la séance du Corps législatif du 15 janvier 1850.

mérité de devenir la charte de la future Université : « Au moment où la superstition succombe pour faire place à la raison, il faut donner une *centralité* à l'éducation (1), comme on en a donné une au gouvernement ». Robespierre, on le sait, adopta ce système. Dix ans d'efforts persévérants n'aboutirent à rien et mirent à nu la stérilité de la science révolutionnaire en matière d'éducation.

Ce que la Révolution ne put réaliser par l'anarchie, elle le tenta, avec plus de succès, en s'appuyant sur le despotisme. César donne à la plèbe ce qu'elle ne sait pas trouver par elle-même.

Bonaparte vint, et la République, suivant le vœu de Danton, se chargea d'élever les enfants. Fourcroy eut soin d'exclure du plan d'éducation nationale toute religion positive ; Helvétius et Condillac devinrent des auteurs classiques. L'Université, enfin constituée par le décret de 1808, fut dès lors, comme elle l'est encore de nos jours, le centre des libres-penseurs, et sembla former comme une église contre l'Eglise. Napoléon, comprenant qu'un peu de religion pourrait calmer les scrupules et serait de bonne politique, exigea qu'il y eût un aumônier par lycée et que l'Université « prît pour base de son enseignement les *préceptes* de la religion catholique (2) ».

Depuis cette époque, l'Université n'a cessé de travailler sur les générations qui se sont renouvelées. Toutes ont passé, chacune à son tour, par ce moule unique ; et voilà pourquoi toutes les âmes se ressemblent. L'Alsacien, le Provençal, le Gascon et le Normand ont tous, sur les mêmes sujets, un même fond d'idées ; comme règles de conduite, un même fond de maximes ; en histoire, en politique, les mêmes données. — La France, avant 1789, était livrée aux hommes noirs qui la retenaient dans les liens de l'ignorance ; d'affreuses ténèbres couvraient l'Europe. Pouvait-on vivre sans la conscription ? Se marier autrement que devant M. le maire ? Songer à cultiver son champ sans aspirer aux fonctions publiques ? Le père de famille, vraiment propriétaire de son bien, pouvait en disposer librement, sans crainte d'en être dépossédé au gré d'un préfet ou d'une puissante compagnie. Cela n'est point conforme à l'égalité. Le père et les enfants sont égaux devant la loi, qui seule doit régler tous leurs rapports. Il y avait alors des juges à Berlin, et point d'Haussmann à Paris. Quel état de choses affreux ! Le travail du dimanche interdit, l'Eglise rendue indépendante par la possession en toute sécurité de ses propriétés temporelles ; quel intolérable absolutisme ! Nous avons changé tout cela. Nous sommes tous égaux devant l'Etat, comme jadis tous les hommes étaient égaux devant Dieu. Les enfants, les familles, les biens, tout est dû à l'Etat.

(1) Ces gens-là parlent comme ils pensent, en vrais sauvages.

(2) Ils n'ont pas osé dire les *dogmes* ; c'eût été plus clair, mais avait-on l'intention d'être compris ?

L'Université a donc fait son chemin comme le siècle, ou plutôt l'Université a dirigé le siècle dans les voies de la Révolution. Tout en conservant les aumôniers que lui imposa Bonaparte, tout en laissant dans sa charte la prescription insignifiante de conformer son enseignement aux *préceptes* de la religion catholique, elle s'est visiblement rapprochée de son principe originel; elle a abdiqué aux mains d'un empereur jusqu'à la gestion de ses finances ; elle est devenue purement et simplement l'Etat. La voilà donc arrivée, comme les solitaires de l'Inde, à la perfection absolue par l'identité avec son Dieu, avec l'Etat.

Mais la religion sait rendre aux consciences le ressort moral. La liberté de l'enseignement a trouvé, en notre siècle, de généreux défenseurs ; l'Université a rencontré, sur son chemin, des adversaires qui ne redoutaient pas la force, parce qu'ils représentaient le droit.

L'Eglise n'a pas oublié « que son maître lui avait dit : « Allez et enseignez toutes les nations ». Et, voyant autour d'elle la postérité d'un grand pays privée de ses leçons, elle a pleuré de douleur entre ce souvenir et ce spectacle (1) ». Dès la fin de la Restauration, les aumôniers des colléges royaux, dans un rapport resté célèbre, empreint d'un esprit de réserve et de prudence qu'il est difficile de pousser plus loin, déclarent d'abord « que les malheurs de la religion dans l'Université tiennent à des causes générales, et que les pensées qu'ils ont à exprimer ne concernent ni des désordres particuliers, ni tel collége royal plutôt que tel autre.

« 1° Aucun terme ne saurait exprimer leur dégoût, à cause de L'IMPUISSANCE PRESQUE ABSOLUE DE LEUR MINISTÈRE, quoiqu'ils n'aient négligé ni soins ni études pour le rendre fructueux.

« 2° Les enfants qui leur sont confiés sont à peine entrés dans l'Université que déjà les bons sentiments qu'ils ont puisés dans leurs familles commencent à s'altérer...

« 3° S'il en est quelques-uns qui demeurent fidèles à leurs premiers sentiments, ils chercheront à les cacher comme un secret funeste... L'idée du bien ne leur apparaît qu'avec l'idée de la honte...

« 4° Leur foi n'a pas encore péri ; mais, un peu plus tard, entre quatorze et quinze ans révolus, nos efforts deviennent inutiles ; nous perdons alors toute influence religieuse sûr eux...

« 5° Or, ce n'est ni l'indifférence, ni *les passions seules* qui les amènent à un oubli général et si précoce de leur Dieu, mais *une incrédulité positive*. Comment, en effet, croiraient-ils, en voyant tant de mépris pour la religion, en prêtant l'oreille, tous les jours de leur vie, à des discours si contradictoires, en *ne trouvant de christianisme qu'à la chapelle*, et encore un

(1) Lacordaire, *Mélanges catholiques*, 1831, p. 233.

christianisme vide, de pure forme et comme *officiel?* Nous-mêmes, nous sentons périr sur nos lèvres, quand nous leur parlons, la sainte hardiesse de la foi; nous ne sommes plus devant eux des ministres de Jésus-Christ, mais de simples maîtres de philosophie...

« 6° Les voilà donc à quinze ans, sans règles de leurs pensées, sans frein pour leurs actions, si ce n'est une discipline extérieure qu'ils abhorrent et des maîtres qu'ils traitent comme des mercenaires...

« Les faits que nous avons signalés sont connus des proviseurs et des autres fonctionnaires laïcs... Dans tous les temps, sous tous les régimes, après des réformes multipliées, l'Université actuelle a toujours porté les mêmes fruits. Quelques-uns d'entre nous ont passé leur jeunesse dans son sein; ils ont vu autrefois, comme ses élèves, ce qu'ils voient aujourd'hui comme ses fonctionnaires, et ils ne se sont jamais souvenus de leur éducation qu'avec une ingratitude sans bornes, comme ils ne se rappelleront leur ministère actuel qu'avec douleur. Il est vrai encore que l'expérience du collége royal de N., qui a été le plus brillant essai de l'Université en faveur de la religion, est capable d'ôter toute confiance pour l'avenir... » (1).

De son côté, le gouvernement avait déjà ordonné une enquête, qui se termina comme toutes les enquêtes de ce genre; c'est-à-dire que l'Etat enseignant se confessa un peu à lui-même et se donna tout naturellement l'absolution.

Après 1830, la question s'agrandit sous la plume de Lamennais, de Lacordaire et de Montalembert. La liberté de l'enseignement, revendiquée pour l'Eglise, eut ses apôtres et ses témoins; l'Université répondit par des procès, des amendes et la prison.

Toutefois, à mesure que l'Université s'engageait plus avant dans les voies de la libre-pensée et de la libre-morale, elle se discréditait davantage dans l'opinion des gens de bien. On n'envisageait pas sans terreur l'avenir menaçant qu'un enseignement sceptique et une éducation sans valeur morale préparaient à notre pays. De là, quelques pénibles conquêtes, qui coûtèrent à la cause de la liberté plus de dix ans de luttes sans trêve. Et toujours la même marche, pas à pas. — Des plaintes croissantes, un dossier à faire frémir les juges d'instruction; le huis-clos forcé de la presse en présence de révélations impossibles à placer sous les regards du public. On finit par ordonner une enquête. L'Université avoue quelque chose, nie ce qu'elle peut, parle d'exagération, et finit, elle, partie, témoin et juge, par accorder quelque chose à l'opinion des catholiques. — C'est ainsi que les petits séminaires ont été d'abord moins limités quant au

(1) Rapport à Mgr l'archevêque de Paris par plusieurs aumôniers de colléges royaux.

nombre, plus tard assimilés aux colléges et enfin délivrés du certificat d'études.

La République de 1848 accorda ce qu'avait promis la charte de 1830, ce qu'on a bien voulu nommer la liberté d'enseignement. Si l'espace ne nous faisait pas défaut, nous reproduirions l'enquête de cette époque pour la comparer à celle de 1830. Quel progrès effrayant du mal! Il fallut bien faire de nouvelles concessions. Malgré les amères diatribes et les déclamations passionnées de M. Barthélemy Saint-Hilaire, ancien membre des sociétés secrètes, aujourd'hui le bras droit de M. Thiers, la fameuse loi de mars 1850 fut votée. L'enseignement supérieur resta enchaîné ; l'Université, c'est-à-dire l'Etat, en conserva la propriété, sauf à en faire part quelquefois aux futurs membres de la Commune de Paris. Quant à l'enseignement primaire et secondaire, on le déclara libre, à la condition que les titulaires prendraient certains grades délivrés par l'Université. De plus, ils demeuraient astreints aux programmes universitaires, s'ils voulaient préparer aux grades délivrés par l'Université. Il est vrai que les facultés étaient désormais chargées de faire les examens et de délivrer les diplômes ; et c'est justice de convenir que les professeurs de faculté ont su y mettre de la dignité, de l'impartialité et de l'indépendance. Les examens ne se faisaient plus dans les lycées et par les professeurs des lycées ; on avait supprimé cette insulte par trop flagrante à la liberté, il faut bien y mettre quelque pudeur. La profession est donc devenue à peu près libre ; mais ni le choix des matières, ni les méthodes d'enseignement ne le sont encore.

Le 1er jour de l'an 1852, les principaux dignitaires de l'Université se présentèrent à Versailles, chez M. le Ministre de l'instruction publique, pour lui offrir leurs hommages. M. Fortoul (car c'était lui) leur tint à peu près ce langage : « Messieurs, je dois vous le dire avec franchise, un gouvernement nouveau doit s'inspirer de l'opinion. Or, l'opinion ne vous est pas favorable (1). Ce n'est pas du clergé que me viennent les plaintes ; ce n'est pas seulement des pères de famille ; elles viennent surtout des magistrats chargés d'instruire et de poursuivre les criminels. Dans cet état de choses, moi, ancien professeur, j'essaierai de vous être utile et de parer le coup, mais je ne peux rien vous promettre » .

Ce langage n'était pas rassurant. L'Université eut bien des insomnies. On sait quel fut le dénoûment. Il y eut des épurations bonapartistes. Le plan d'études fut bouleversé, au point de vue des *idées napoléoniennes*.

(1) M. Bourbeau, l'un des prédécesseurs de M. Jules Simon, a fait le même aveu avec plus de solennité. Ce n'est pas dans son cabinet particulier, c'est en pleine Sorbonne, au grand jour du concours général, en présence des familles et des grands dignitaires de l'Université, qu'il n'a pas craint de dire à son tour : L'opinion ne nous est pas favorable.

Napoléon III avait dit : « L'ancienne éducation (l'éducation classique, l'éducation des universités catholiques d'autrefois) formait des oisifs, la nouvelle formera des travailleurs ». L'enfant de quatorze ans fut provoqué à choisir lui-même le genre d'instruction qui convenait le mieux à ses goûts, c'est-à-dire le plus souvent à ses instincts de paresse.

La science cessa d'être l'initiation de l'intelligence aux notions éternelles du vrai, du beau et du bien, son développement par le spectacle de la création et sa formation logique par l'habitude des grandes déductions. La science dut être désormais, et par ordre, une collection de règles pratiques infiniment multipliées. M. Dumas y mit beaucoup de chimie ; un autre, beaucoup de détails d'histoire naturelle ; on alla jusqu'à y introduire l'éducation des vers à soie. La bifurcation fut le sceau de cette réforme.

Plus tard, chaque ministre développa une nouvelle face des théories régnantes. M. Rouland fut moins actif ; il était surtout employé à rassurer l'épiscopat sur ce qui se tramait contre Rome. Pendant qu'on livrait les soldats français du Pape à Cialdini et le Pape lui-même à je ne sais quelle contrefaçon de roi, M. Rouland entretenait le clergé de promesses menteuses.

Et l'Université transformée, de plus en plus césarienne, recouvrait toute sa puissance, enrichie d'un enseignement nouveau, de collèges nouveaux, pour qui on n'a pas pu trouver de nom : *collèges professionnels*, *collèges primaires supérieurs*, *collèges secondaires* tout court, *collèges spéciaux*, etc., etc.

Sur ce terrain, on craignait moins la concurrence du clergé.

Tout à coup la foudre éclate ; l'empire s'écroule ; nos armées, réputées invincibles, reculent pour la première fois ; les éléments, le ciel et la terre, semblent s'unir contre nous ; nos places fortes succombent l'une après l'autre ; officiers et soldats, plus de cinq cent mille français, vont peupler les prisons d'Allemagne. MM. Jules Favre, Jules Simon et Jules Ferry s'emparent du pouvoir, portés à l'Hôtel de Ville par les maîtres de la rue. Ils ont le général Trochu, pour se faire accepter des honnêtes gens timorés ; Rochefort, pour ne pas effaroucher les clubs.

M. Jules Simon a le temps et le courage de s'occuper de l'instruction publique pour lui imposer ses utopies. Le Christ est chassé de l'école : on saura tout, pourvu qu'on ignore Dieu. Un sophiste pédant peut impunément exploiter les malheurs de la France, pour préparer les voies aux décrets futurs de la Commune de Paris, en matière d'instruction publique.

Cependant la France descend chaque jour d'un abîme dans un autre. Les soldats insultent les chefs ; la patrie est livrée aux Prussiens, aux francs-tireurs, aux mobiles, aux mobilisés, aux garibaldiens. Lyon et Marseille sont au pouvoir de quelques bandits.

Il y a de consolantes exceptions. La lâcheté des uns sert de repoussoir à l'héroïsme des autres.

Ministre de la guerre et dictateur, M. Gambetta espionne les généraux, désorganise l'armée, impose Garibaldi à la France, qu'il pille et qu'il souille; chaque département a son tyranneau. Le tableau douloureux et long de nos malheurs est sous les yeux de tous. Il suffit de nommer la Commune de Paris.

Or, voilà que des voix peu suspectes surgissent de tous côtés et accusent de ces maux sans nombre l'éducation universitaire. C'est l'Académie des sciences qui jette le premier cri d'alarme. Il est vrai qu'elle semble rougir de son audace; le compte-rendu officiel supprime une partie des protestations qui s'étaient élevées, et M. Dumas se hâte de les étouffer en invoquant, au bénéfice de l'Université, le principe de non-intervention. L'Académie pourtant avait été bien indulgente, ou plutôt elle avait passé à côté de la véritable cause sans l'apercevoir.

Il n'est pas tout à fait exact que nous ayons été *vaincus par la science*. La France n'est pas en arrière pour les découvertes scientifiques et pour les applications de la science à l'art de combattre. Nous avons été vaincus par nous-mêmes, par l'éducation que nous avons reçue : par l'Université, et par tous les maux que son monopole entretient; par la licence de la presse, par la licence des clubs, par la licence des livres immoraux, des gravures immondes; par la licence des sociétés secrètes; par la licence générale des mœurs. Nous étions moralement dissous. Des intelligences sans principes, des âmes sans caractère, des cœurs étrangers à toute espèce de dévoûment. L'ennemi n'avait qu'à venir. Il a pu reconnaître la France dans l'immortelle retraite de Reischoffen, dans les victoires de Gravelotte et d'Artenay. Mais l'héroïsme des zouaves pontificaux était tristement compensé par la couardise de ces bandes garibaldiennes qui rançonnaient nos campagnes et déployaient leur bravoure de nuit contre nos prêtres, nos religieux et nos évêques; alors que nos soldats tombaient exténués de faim et de froid, ces étrangers sans patrie, bien vêtus et bien repus, inertes devant l'ennemi, croisaient la baïonnette devant des religieuses. Les cuirassiers se faisaient hâcher pour protéger le reste de l'armée; mais que de lâches n'avaient de forces que pour brailler, blasphémer et se cacher, pendant que les Prussiens passaient entre notre armée et ses honteux auxiliaires !

Aux grands maux les grands remèdes. On a voulu remonter à la source même du mal pour la supprimer. A tort ou à raison, l'Université s'est trouvée de nouveau en cause. Et son grand-maître, M. Jules Simon, se hâte de faire l'enquête, dont il prévoit l'urgente nécessité.

Qu'est-il donc survenu? « Deux projets de loi viennent d'être présentés à la Chambre et renvoyés à la commission d'initiative parlementaire ». Ils sont pourtant d'un caractère parfaitement inoffensif. Le *Journal officiel*, qui publie parfois les rapports sur les projets de lois plusieurs jours après les autres journaux,

et même après l'adoption de ces projets (1), a daigné nous donner le texte authentique du rapport de M. le duc de Broglie sur la reconstitution du conseil supérieur. D'autres journaux l'avaient déjà publié, cinq jours avant la feuille du gouvernement. Ce projet de reconstitution n'est pas bien effrayant, et je soupçonne fort l'Université de souhaiter qu'on ne lui demande rien de plus. Les noms des signataires sont d'ailleurs bien faits pour la rassurer; MM. Saint-Marc-Girardin, Wallon, de Corcelles, sont de la maison.

D'après M. de Broglie, « les ardentes polémiques » soulevées par la question de la liberté d'enseignement « ne sont plus que des souvenirs et ne sauraient renaître. Le temps et un sage esprit de transaction » auraient « rétabli la paix entre des adversaires faits pour se rendre réciproquement justice » (2). En 1850, Mgr Parisis, qui ne dissimulait pas ses préférences pour une liberté vraie et complète, prévoyait « que cet essai d'alliance amènerait quelque jour un renouvellement de guerre » (3). La prédiction du prélat s'est vérifiée : quoi qu'en dise M. de Broglie, la guerre entre l'Université et la liberté a éclaté, plus sérieuse que jamais; et si l'Université l'a déclarée la première par ses empiétements incessants, nos désastres et notre abaissement moral, dont elle est généralement accusée, lui ont fait perdre beaucoup d'auxiliaires et la menacent d'une autre défaite de Sedan.

M. de Broglie se contente de la loi de 1850; selon lui, il n'y a qu'à revenir à la pratique de cette loi, dont l'empire s'est trop écarté; c'est là toute la *liberté d'enseignement*. M. le ministre n'est pas du tout de cet avis. D'après lui, et c'est l'objet de ses vives alarmes, « la question de la liberté d'enseignement ne peut être évitée, ni même ajournée. SI CETTE LIBERTÉ EST ÉTABLIE, que pensez-vous que nous devions faire pour soutenir la concurrence » ?

Donc, aux yeux du ministre, nous n'avons pas encore la *liberté d'enseignement;* et, malgré toutes les promesses des

(1) Cette publication rétrospective nous paraît bien peu respectueuse pour le public et même pour l'Assemblée. Le rapport sur le projet de loi relatif au cautionnement des journaux n'a paru au *Journal officiel* que le 10 juillet, plusieurs jours après l'adoption du projet. Il y a plus. La date de la promulgation d'une loi est utile à connaître. Le *Journal officiel* publie, par exemple, le 11 juillet, la loi sur le cautionnement des journaux, délibérée le 6 juillet. Quelle est la date de l'insertion au *Bulletin*, qui est celle de la promulgation ? Si le *Journal officiel* daignait le dire, les intéressés lui en seraient reconnaissants. Tout le monde ne reçoit pas le *Bulletin des lois*.

(2) Rapport fait, au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de MM. le duc de Broglie, Wallon, de Corcelles, Saint Marc-Girardin, etc., ayant pour objet le rétablissement du Conseil supérieur de l'instruction publique, sur les bases de la loi de 1850, etc.

(3) Discours cité.

lois et des chartes, cette liberté est encore *à établir*. J'ose à peine relever, en passant, cette répugnante idée, qui revient toujours, d'un Etat qui se demande *comment il doit faire pour soutenir la concurrence.*

L'Université, cette « corporation, justement fière », comme dit M. de Broglie, ne veut pas permettre « l'invasion dans son gouvernement intérieur d'influences étrangères aisément soupçonnées d'être ennemies (1) ».

La corporation universitaire est moins fière que ne le suppose M. de Broglie ; je citerai, en preuve de sa parfaite humilité, le langage de M. Jules Simon. Elle « se dit à elle-même la vérité sans exagération comme sans faiblesse ». Et cette vérité ne laisse pas que d'être assez dure.

Mais procédons par ordre, et voyons de près cette conscience universitaire, appliquée, nous dit-on, à se regarder, dans le noble but de se réformer.

Un premier reproche, que je me permettrai d'adresser à M. le Ministre, c'est de faire de ses lettres administratives une sorte de mystère. Et ce n'est pas la première fois qu'il en est ainsi. On parle des circulaires de M. Jules Simon, on en cite des fragments, et il est impossible de s'en procurer les textes authentiques. Le *Journal officiel* est muet. En 1850, M. de Parieu écrivait aux préfets, aux recteurs, aux instituteurs, et ne leur cachait pas les accusations qu'on faisait peser sur l'Université. Les circulaires du 16 janvier notamment étaient d'une nature plus confidentielle que la circulaire de M. Simon. Et toutefois, on peut les lire dans *le Moniteur universel*. Elles ne contiennent pas d'accusations calomnieuses contre les colléges libres ; M. de Parieu n'avait donc pas, pour les publier, les mêmes motifs de loyauté qui semblaient devoir s'imposer comme un *devoir* à la *religion naturelle* de M. Simon.

Citons quelques mots de M. de Parieu : « Dans plusieurs localités, les maîtres de la jeunesse non-seulement n'ont pas répondu aux justes espérances des familles, mais se sont livrés aux entraînements les plus déplorables... ». Et dans sa lettre aux recteurs : « L'étendue de votre ressort ne vous eût pas permis de réaliser ces deux conditions d'une action efficace : prompte et sûre connaissance des faits, répression immédiate ».

Peut-on avouer, en termes plus clairs, l'insuffisance de l'inspection de l'Université faite par elle-même?

Le Ministre, grand-maître, continuait : « Quelques-uns des fonctionnaires (expression à noter, c'est le mot de Condorcet) de l'enseignement secondaire, comme le témoignent vos rapports de fin d'année (rapports toujours indulgents et confiés à des hommes qu'on a intérêt à mal renseigner), ont pris une part beaucoup trop active aux agitations politiques ».

(1) Rapport déjà cité.

Quant aux agitations de l'ordre religieux et moral, il n'en est pas question. Attaquer Dieu, l'Eglise, ses dogmes et sa morale, cela touche peu le grand-maître, pourvu qu'on laisse le gouvernement tranquille.

« Des mesures de sévérité ont fait justice des professeurs les plus compromis ».

Ces mesures ont été comptées, depuis, comme des services. Et c'est l'un des *compromis* de cette époque qui, aujourd'hui ministre, fait à son tour des enquêtes.

« Les parents ont le droit d'exiger que les maîtres, chargés de *l'éducation* de leurs enfants, se renferment religieusement dans les obligations de leur profession (quelles sont ces obligations ?), et soient irréprochables dans leur vie privée comme dans leur vie publique ». Vraiment, les parents seraient à ce point exigeants !

« Il importe que le corps enseignant se pénètre plus profondément encore de ces principes, au moment où la liberté va lui susciter une concurrence sérieuse ».

L'Etat et la liberté se faisant concurrence, quelle idée fausse ! Jusqu'ici, on avait cru que l'Etat était chargé de protéger la liberté de bien faire, le libre exercice du devoir, au lieu de lui faire concurrence.

« Son intérêt lui indique ses devoirs », mais ne saurait lui en donner ni le sentiment ni la force. « L'enseignement public a toujours soutenu le niveau intellectuel des études », fait contredit par toutes les enquêtes, par des aveux multipliés, et par le témoignage de M. Jules Simon, qui, dans sa circulaire, accepte formellement le brevet d'ignorance délivré à l'Université par l'Académie des sciences : « Nos élèves ne puisent pas dans nos colléges le goût des lettres ; ils ne connaissent qu'imparfaitement leur langue ; ils oublient très vite le peu de latin qu'on leur a enseigné, et ne savent pas un mot de grec... On se plaint de tous côtés de l'insuffisance de l'enseignement de la géographie ».

M. de Parieu continuait : « C'est sa mission et sa gloire ». Comment ! L'éducation compte donc pour si peu dans vos préoccupations ! Et vous ne faites entrer que les études dans ce qui constitue la mission et la gloire du professeur ! « Qu'il se propose aussi, en ces temps de désordre (le siècle des lumières et de la civilisation !) de soutenir, à la face du pays, le niveau des doctrines morales et religieuses ». Ainsi l'Université, c'est-à-dire l'Etat, est chargée de maintenir le niveau de la religion. « A ce prix seulement (prix inaccessible), les établissements de l'Etat sauront mériter et conserver la confiance des familles ».

Revenons à M. Jules Simon. Moins correct que M. de Parieu, moins élégant que M. de Broglie, il laisse aller sa plume au gré de ses idées ou plutôt de ses phrases incohérentes. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Le projet de M. de Broglie n'est pas responsable des frayeurs ministérielles, et les discrètes larmes de

M. Simon coulent d'une autre source. La *liberté d'enseignement*, on la donnera, s'il le faut, comme en 1850. Au conseil supérieur, il y aura quatre évêques et trois délégués des cultes dissidents, dont deux appartenant au protestantisme et un au judaïsme, comme si la religion catholique n'était professée que par les quatre septièmes des Français, et que les trois autres septièmes appartinssent aux deux cultes que je viens de nommer. Il y aura, dans ce conseil, onze membres de l'Université contre trois de l'enseignement libre. La liberté de l'enseignement sera représentée, comme si les établissements, qui ont l'honneur d'être libres, possédaient les trois quatorzièmes seulement de la population des colléges, pendant que onze quatorzièmes appartiendraient aux établissements dans lesquels l'éducation est asservie. M. de Broglie essaie en vain de dissimuler ces chiffres, en comptant sept membres seulement de l'enseignement public, comme si les quatre membres des facultés ne faisaient pas partie de l'Université. Nous aurions même le droit d'y comprendre et le membre du Collége de France et les autres fonctionnaires de l'Etat, puisque l'Université, encore une fois, ne se distingue plus du gouvernement.

Ce n'est donc pas le projet de M. de Broglie qui trouble le repos du grand-maître. J'estime que la prose heurtée, les incohérences d'idées de la circulaire tiennent plutôt à l'agitation qu'ont dû lui causer les paroles prononcées à la chambre par M. Delpit, je crois, et recueillies dans le *Journal officiel* du 18 juin. L'Université y est formellement accusée d'avoir contribué, par son enseignement et « par ses programmes philosophiques, à préparer le terrain à l'*Internationale* ».

M. Jules Simon avoue qu'il ne s'agit pas seulement de l'instruction, mais de quelque chose de bien plus grave, de *l'éducation*, dont *le gouvernement* lui est confié. Il parle *d'éducation publique*. L'Université, à son grand regret, *ne peut pas se passer d'internats*, car enfin il faut *soutenir la concurrence*.

Or, et nous attirons l'attention des pères de famille et des législateurs sur ce point de la circulaire, l'Université n'a guère, comme *fonctionnaires* préposés à l'éducation, que des *maîtres-répétiteurs*. « Les enfants, dit le Ministre, vivent beaucoup avec eux ». A part « cinq ou six heures, le reste du jour, toutes les nuits, tous les jours de congé, c'est le maître-répétiteur qui surveille les élèves, qui les préserve contre tous dangers ». Il « remplace pour eux le père de famille ». Le Ministre a raison de dire : « On frémit en pensant au mal que peut faire un maître sans moralité, ou même un maître mal élevé ».

Oui, M. le Ministre, on frémit en y pensant, et, sachez le bien, c'est ce douloureux frémissement qui agite notre plume et donne peut-être quelques teintes indignées à nos légitimes revendications.

« Leur vie plus qu'austère » ne nous rassure que médiocrement ; et, puisque « beaucoup d'entre eux n'acceptent ces places que comme un pis-aller », nous craignons bien qu'il y ait à ces austérités forcées, qui ne sont commandées ni par le dévoûment ni par la foi, d'inavouables dédommagements.

Il s'agit donc de morale et d'éducation. M. le Ministre le sent si bien que, dans son trouble, il va jusqu'à demander des notes sur « la conduite » *des administrateurs, des professeurs de facultés* et *des professeurs de colléges*. Proviseurs, censeurs, sous-censeurs, inspecteurs des deux ordres, économes et commis, tous les employés qui tiennent à l'administration vont être classés pour la conduite. Les nobles vétérans de l'enseignement, professeurs et doyens de nos facultés, sont admis à concourir pour un prix de vertu. Les facultés de médecine n'ont qu'à se bien tenir ; les professeurs de théologie ne sont pas exceptés.

« Pour les professeurs de colléges communaux et les instituteurs », menu fretin, M. le recteur « pourra se borner à signaler ceux qui méritent de l'avancement ou qui doivent être l'objet d'une mesure disciplinaire ». L'important, c'est de faire porter l'enquête morale sur les professeurs des facultés et des lycées.

M. le Ministre était-il éveillé ou nous croyait-il endormis?

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que « les maîtres sont dévoués et excellents ». Pourquoi donc les tourmenter et les soumettre à cette inquisition d'un genre nouveau ?

Mais enfin, quels sont les moyens recommandés par M. le Ministre préposé au *gouvernement de l'éducation ?*

C'est bien simple.

« 1° Améliorer les méthodes ;

« 2° Obtenir davantage des élèves ».

Et comment s'y prendre pour améliorer les méthodes et obtenir davantage des élèves?

Le Ministre ne le dit pas. Il s'étend avec complaisance sur quatre enseignements particuliers dont l'importance lui paraît capitale : l'histoire, la géographie, les langues vivantes et la gymnastique. Pas un mot du français, qu'on « ne connaît qu'imparfaitement »; du latin, qui se réduit à *peu* et qu'on *oublie très vite,* ni du *grec, qu'on ne sait pas du tout.*

Ainsi on accuse vos internats, dont vous regrettez de ne pouvoir vous passer; on les accuse, surtout au point de vue de l'éducation et de la conduite. Pour toute réponse, vous dites : Enseignez à fond l'histoire et la géographie. — Nos élèves ne savent pas le français, apprenez-leur la géographie et la gymnastique; — ils ne savent ni latin ni grec, donnez-leur de la gymnastique et de l'histoire.

Toutefois, M. le Ministre est d'avis qu'on cesse de comprendre, dans les programmes, l'histoire contemporaine. Il n'a peut-être pas tort pour ce qui concerne ses colléges, mais la raison

qu'il en donne est à remarquer. « Juger des événements auxquels on a pris part, et, en le faisant, obliger la moitié de ses élèves à entendre la condamnation des actes et des opinions de leurs pères, c'est odieux ». Quelle société, que celle où les professeurs du gouvernement sont en contradiction avouée avec la moitié des pères de famille !

Ce qui concerne la gymnastique est la seule partie *morale* de la circulaire : M. le Ministre est certain, par le moyen de cet art, dont nous ne contestons pas l'utilité, *d'améliorer promptement la race !* Nous *pouvons y compter* (1). *Améliorer la race!* M. le Ministre pense-t-il, avec cette formule, empruntée aux expositions d'animaux (races bovines, porcines, etc.), contribuer à l'amélioration de notre langue, si *imparfaitement* connue de ses élèves ?

« La *morale* même profite de cette éducation du corps. Il n'y faut pas beaucoup d'argent ». Voilà qui dit tout : *Sans dot ! voilà qui décide tout... sans dot ! Ah ! il n'y a pas de réplique à cela... sans dot ! cela ferme la bouche à tout... sans dot ! le moyen de résister à une raison comme celle-là !...* « Il n'y faut pas beaucoup d'argent ! »

Pour être justes, ajoutons que M. le Ministre « espère bien pouvoir, quand le moment sera venu, *réaliser*, avec le concours de la Chambre, trois grandes réformes qu'il a étudiées, il peut le dire, pendant plus de trente ans, et qui lui paraissent *réalisables* dans un avenir prochain ». Ces réformes *réalisables*, et qu'on espère *réaliser*, sont un secret de cabinet. Tout ce que MM. les recteurs en sauront, c'est « qu'elles ne touchent pas aux méthodes d'enseignement et qu'elles ont un caractère politique plutôt que pédagogique ». Telles sont les données de l'énigme. A ce sphinx de la République, je souhaite un heureux Œdipe. Mais je gagerais volontiers qu'il y a là dedans de l'instruction officielle et obligatoire.

Si telles sont ses vues, que M. le Ministre daigne le remarquer, l'instruction donnée par l'Etat n'est pas un remède aux excès du socialisme. Car cette instruction est prodiguée à Paris et dans les grandes villes ; les ruraux sont évidemment moins favorisés par la pédagogie universitaire. Et toutefois ce n'est pas dans les champs que la Commune internationale a recruté ses adeptes.

Ce que nous voyons, M. le Ministre, a été prédit par votre confrère en rationalisme déiste : « Encore cent ans, et Dieu verra beau jeu », écrivait Voltaire à son ami le roi de Prusse. Et ce même prince de la philosophie révolutionnaire disait encore : « A l'égard du peuple, il sera toujours sot et barbare... Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin » (Lettre

(1) Je dirais volontiers à M. Jules Simon ce que je ne sais plus qui disait un jour à La Métrie : *Cheval toi-même !*

à Tabareau, 1769). Tel est le mépris que professait pour l'instruction populaire l'homme dont le cœur a été transféré à la Bibliothèque nationale par un de vos prédécesseurs, et dont la statue menace encore Paris des vengeances célestes. Vous, Monsieur le Ministre, nous le savons, vous êtes partisan des lumières. Mais, où vous errez évidemment, c'est quand vous prétendez imposer les vôtres. Vous affectez de croire qu'on reproche seulement à l'Université des vices de méthode. Détrompez-vous. On l'accuse généralement d'avoir formé une génération sans caractère, sans force morale, toujours prête à la révolte comme à la servitude, impatiente du joug et façonnée pour le subir. On l'accuse d'avoir empoisonné la jeunesse par ses mauvaises doctrines et par l'absence à peu près complète d'éducation religieuse et morale. On vous accuse, vous, grand-maître de l'Université; vous, préposé au *gouvernement de l'éducation publique* et ministre des cultes, de n'appartenir, par vos théories philosophiques, à aucun culte; vous êtes rationaliste et déiste; vous niez toute révélation; vous paraissez confondre un mystère sacré avec une contradiction absurde; vous attaquez, dans vos ouvrages, cette religion aux *préceptes* de laquelle l'Université est tenue de se conformer dans son enseignement; votre morale n'a pas de base et votre philosophie est un rêve.

Si cette génération est anti-chrétienne et impie, vous et vos prédécesseurs, vous êtes accusés d'y avoir largement contribué.

Vos exemples politiques, vos usurpations récentes, et votre incroyable obstination à conserver un portefeuille qui vous convient si peu, tout cela est d'un effet déplorable parmi vos administrés. Et votre circulaire, si dénuée d'idées saines, si bizarrement composée de pièces disparates, n'est pas faite pour vous remettre en faveur auprès d'eux.

Vous et vos collègues du 4 septembre, vous tonnez souvent contre l'empire et contre l'empereur. Mais on commence à trouver votre passion anti-bonapartiste un peu froide, et vous vous battez vainement les flancs pour la réchauffer.

Vous, les ardents ennemis de Bonaparte, vous copiez servilement ce qu'il a fait contre l'Eglise, vous êtes ses continuateurs.

Pour vous, Bonaparte est le dernier des hommes, excepté quand il trahit la France en trahissant le Pape, notre père commun.

Il est permis de vous insulter, d'insulter la France que vous représentez, de déchirer des traités signés par la France, de créer à vos portes un grand royaume fondé sur l'injustice, la rapine et les violences : tout cela vous touche peu, pourvu que les insulteurs soient des Italiens et que la victime soit le Pape. Les proxénètes de l'Italie se serviront de vous, comme ils se sont servis de Bonaparte.

Enfin, vous êtes, vous, républicains, des partisans du privilége universitaire, et vous soutenez l'Université de Bonaparte, parce que l'Université est l'adversaire de l'Eglise.

L'Eglise vous fait donc peur.

Les Prussiens nous ont pris deux provinces ; les communards ont brûlé vos maisons et vos monuments. Vous n'avez peur, ni des Prussiens victorieux ni des communards à demi-vaincus. Vous avez peur de quelques religieux qui enseignent, dans la crainte de Dieu, les enfants des familles chrétiennes. Hier, cinq pères Jésuites, quatre Dominicains, un Frère, étaient massacrés en haine de la foi. Et déjà, vous avez peur des Jésuites, des Dominicains et des Frères ; vous avez peur du dévoûment et du sacrifice.

Dites-moi que je me trompe, et que vous n'avez pas peur de ces humbles missionnaires, de ces professeurs dévoués, de ces hommes qui mènent vraiment, eux, une *vie plus qu'austère*, et cela sans autre compensation que la perspective d'être calomniés par la presse, tracassés par le gouvernement, dénoncés dans vos livres et massacrés par une population égarée.

Dites-moi que je me trompe, et que, pour parer le coup que l'opinion éclairée réservait à l'institution bonapartiste de l'Université, vous ne préparez pas dans l'ombre quelque projet contre les religieux, avec des arguments empruntés aux Escobars du libéralisme.

Dites-moi que je me trompe, et que, vous aussi, éclairé par les malheurs de la patrie, vous êtes prêt à faire amende honorable à nos martyrs et à vous écrier avec leurs nobles compagnons de captivité : « Et nous aussi, nous sommes chrétiens » !

L. Allemand.

PÉDAGOGIE CHRÉTIENNE. — GERSON.

Suite (Voir nº de juin).

SECONDE CONSIDÉRATION.

De ceux qui scandalisent les enfants, en les empêchant de différentes manières d'aller au Christ.

« Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le jetât au fond de la mer » (Matth., xviii, 6). Ces paroles sont tombées des lèvres du Christ; elles affirment donc une vérité certaine. On aurait tort de les réduire au sens mystique, en les appliquant seulement aux petits en esprit : la lettre permet de les appliquer encore aux petits par l'âge. Peut-être même faut-il les entendre principalement de ces derniers, et cela pour trois motifs.

Le scandale leur est de beaucoup plus dangereux qu'aux autres croyants. Qu'est-ce qu'un enfant, sinon « une cire molle, facile à recevoir toutes les formes du vice » ? (Hor., *Art. poet.*, v. 163). Une fois qu'il y est façonné, ne vous flattez pas de le ramener aussi facilement à la forme, à l'empreinte de la vertu. Il importe donc grandement de pas exposer l'enfance au scandale. C'est ce qui a fait dire au poète Juvénal que « l'on doit à l'enfant le plus grand respect », en d'autres termes, que l'on doit s'interdire devant lui tout ce qui pourrait blesser son innocence. Tel est le premier motif qui justifie l'interprétation littérale des paroles du Christ citées plus haut.

A ces paroles, du reste, reviennent celles que nous avons déjà rapportées et qui s'entendent à la lettre : « Laissez les enfants

venir à moi ». Quiconque, en effet, les scandalise, leur ferme le chemin qui conduit au Christ.

Enfin, dans ces divers passages de l'Evangile, le précepte de laisser les enfants aller au divin Maître, et la défense de les scandaliser se fondent également sur la dignité des enfants eux-mêmes. En quoi consiste cette dignité ? D'une part, en ce que « le royaume de Dieu appartient à ceux qui leur ressemblent » ; d'autre part, en ce que « leurs Anges voient sans cesse la face de mon Père qui est aux cieux ».

Rien n'est donc plus légitime que d'interpréter dans le sens naturel le texte évangélique qui ouvre cette considération.

Mais examinons de combien de manières on peut scandaliser les enfants. — Le scandale est toute parole ou tout acte qui manque de rectitude et devient pour autrui une occasion de chute. Faire tomber les enfants sur le chemin des bonnes mœurs qui les menait au Christ, c'est donc les scandaliser. Or, je le répète, on scandalise par parole ou par action, et, dans les deux cas, directement ou indirectement.

On scandalise indirectement, lorsque, par une négligence semblable à celle d'un pilote qui laisse périr son navire, on n'empêche pas le scandale, auquel toutefois l'on devrait s'opposer en vertu soit de l'autorité, soit de la charge dont on est revêtu. On scandalise indirectement encore, lorsque, par des outrages publics, par des attaques secrètes, par les dommages que l'on cause, par mille autres inventions infernales, on arrête dans leur zèle ceux qui voudraient écarter le scandale ou le prévenir. Ce fut de ces deux manières que les disciples se rendirent coupables de scandale indirect : ils ne permirent pas aux enfants d'aller librement à Jésus-Christ, et ils en vinrent même à menacer ceux qui les lui présentaient. Conduite contraire à toute raison et à toute sagesse, comme on peut en juger par l'indignation du Christ ! « Jésus, les voyant, en fut indigné ». O indignité profonde d'une telle conduite, puisqu'elle indigna la Douceur en personne, et qu'elle troubla, pour ainsi dire, la bénignité dans sa source infiniment pure ! Si je ne me trompe, c'est la seule fois que le Sauveur, au dire exprès des saintes

Lettres, se montra *indigné*. En face même de la vie criminelle des publicains et des pécheurs, il ne se départit point de sa mansuétude : alors, il n'y eut d'autre indignation que celle des Pharisiens, qui, dans leur fausse justice, demandaient aux disciples pourquoi leur maître mangeait avec des publicains et des gens de mauvaise vie. O vous donc qui êtes mes frères, évitons avec le plus grand soin ces deux sortes de scandale indirect, de peur que l'indignation du Christ ne tombe sur nous. Si « la colère du Roi est un avant-coureur de mort » (Prov., XVI, 14), combien plus celle de Dieu !

Quant au scandale direct et public d'acte ou de parole, il n'est personne qui n'en connaisse l'impudente nature. Se glorifier de mal faire, trouver son bonheur dans une horrible corruption ne suffit pas à certaines âmes. Il faut encore qu'elles procurent à leur perversité diabolique le plus d'imitateurs possible. On dirait que toute leur ambition est de ne pas périr seules ; elles ne veulent être précipitées en enfer qu'à la condition d'y entraîner à leur suite une multitude de complices. Tel fut Catilina dans la République romaine : hélas ! que de Catilinas déchirent aujourd'hui l'Eglise ! Aussi aveugles que méchants, ils ont trahi la foi. Depuis lors, livrés à leurs sens réprouvés, ils commettent tous les crimes que l'Apôtre énumère dans son Epître aux Romains. Que dis-je, ils en commettent de plus affreux et de plus abominables encore. Ce n'est pas assez pour eux d'avoir pour compagnons de leur scélératesse des étrangers ou des hommes faits. Ils ne respectent ni la parenté même la plus étroite, ni l'âge de l'innocence et de l'angélique pureté, ni aucune autre condition, quelque sainte qu'elle soit ; ils flétrissent et souillent toutes choses de leur exécrable contact. Ce sont des voluptueux qu'aucun frein ne réprime, des débauchés qui, dans la fureur de leurs passions insatiables, confondent pêle-mêle le juste et l'injuste, le bien et le mal. Quelle différence y a-t-il entre les démoniaques et des hommes à ce point enfiévrés par le vice ? Aucune, répond Origène. Oui, sans doute. Ces hommes toutefois sont pires que des démoniaques : la fièvre de ceux-ci n'est qu'un châtiment ; mais la fièvre de ceux-là est un crime détestable. Que l'on s'étonne,

après cela, si, de notre temps, l'esprit et le cœur de l'homme inclinent plus que jamais au mal, dès l'adolescence. Ce n'est pas seulement la corruption primitive de la nature que contractent les enfants ; c'est encore le venin, en quelque sorte personnel, du péché, qu'ils sucent comme un lait impur.

Et puis, sont-ils rares les parents et les maîtres qui n'ont aucun souci de la conduite des enfants, ou qui ne pensent qu'en dernier lieu au devoir de la surveiller ? Ce serait vraiment un miracle que, sans conseil et sans soutien, ces enfants se tinssent fermes sur le sentier glissant et ténébreux où ils sont obligés de marcher. Ah ! plût à Dieu qu'on se contentât de négliger leur éducation ! Mais on ne craint pas de les rendre témoins des actions les plus infâmes et des discours les plus pernicieux ; on ne craint pas d'offrir à leurs regards des peintures ignobles et des écrits obscènes. Que peuvent-ils faire alors, sinon suivre de telles leçons et s'abandonner à de tels entraînements ? Ecoutez encore le poète satirique : « Les mauvais exemples domestiques, c'est naturel, nous corrompent d'autant plus promptement que nous les voyons partir de plus haut » (Juvén., *Sat.* XIV, 31). Il dit ailleurs, en termes équivalents, qu'un fils prend toujours modèle sur son père. En ce sens, on peut faire un proverbe de ce mot de l'Eglogue : *Patrem sequitur sua proles.* Ce mal a pris des proportions telles, qu'il reste le plus souvent sans remède, parce que, selon l'expression de Sénèque, ce qui n'était auparavant qu'un vice s'est transformé en mœurs.

Cette sorte de scandale n'est-elle pas abominable, et ses effets sur les enfants ne vous paraissent-ils pas aussi funestes qu'irrésistibles ? Malheur à ceux qui le donnent avec tant d'impudence ! Combien sont nombreux les petits du Christ qu'ils éloignent ainsi de cet adorable Maître !

Quant au scandale direct, mais caché, qui poursuit dans l'ombre et le mystère les âmes justes et droites, je ne sais s'il n'est point pire que le scandale direct et avoué. Oui, je le répète, il en est qui, n'osant pas jeter la pierre du scandale sous les pas des enfants d'une manière immédiate et ouverte, la jettent comme de flanc. Ce n'est pas à l'enfance, c'est à ses

guides, à ses éducateurs qu'ils dressent des embûches ; ils les tournent en dérision, ils les diffament et les calomnient. « Si ces éducateurs, disent-ils, s'attachent à l'instruction des enfants, ce n'est ni par dévoûment ni par religion ; ils n'y sont poussés que par la curiosité, par l'hypocrisie, ou par quelque autre motif déguisé ». Voilà de quelle ruse de renard, ou plutôt de quelle habileté diabolique ces hommes ne craignent pas de se servir : race de vipères, qui, tout en attaquant de côté, n'en font pas moins de mortelles blessures, ne réussissent pas moins à éloigner les enfants du Christ. Et ce fléau est encore plus irrémédiable que le précédent, parce qu'il est plus difficile de repousser un ennemi occulte qu'un ennemi déclaré. Comment de tels esprits ne sont-ils pas touchés de ce précepte du Sage : « N'empêche pas les autres de faire le bien qu'ils peuvent faire ; fais le bien toi-même, si tu en as le pouvoir » (Prov., III, 27). Oh ! qui nous délivrera de ces renards invisibles qui ravagent la vigne, qui bouleversent le jardin de l'Eglise ! Ils y pénètrent, en effet ; ils s'y glissent sans bruit et en cachette, et il est impossible de s'en apercevoir autrement que par leurs traces. Quelles traces, grand Dieu ! Ici les fleurs les plus belles sont honteusement souillées ; là sont arrachées les plantes les plus salutaires ; et si, de temps à autre, si même à de longs intervalles quelque ouvrier se présente pour réparer tant de désordre et tant de pertes, il se voit en butte à une foule de persécutions perfides. Mais par quels prodiges monstrueux des hommes se métamorphosent-ils ainsi en renards, et quel plaisir trouvent-ils à se conduire de la sorte ? Est-ce par peur d'être découverts ? Cela est vrai pour quelques-uns. Il en est d'autres, en plus grand nombre, que la jalousie dévore ; ils ne peuvent souffrir que l'on fasse ce qu'ils ne font pas eux-mêmes ; il en est aussi que la foi et la religion irritent et exaspèrent : pour eux toute piété n'est qu'une sottise, qu'une stupidité de vieille femme. Il en est enfin dont la conduite secrètement scandaleuse s'explique par une tiédeur qui provoque au vomissement, et les tourmente par une langueur de volonté qui les humilie et les torture.

Malheur au monde pour tous ces scandales ! Il vaudrait mieux

qu'il fût anéanti, puisqu'il est coupable devant Dieu de la ruine de tant d'âmes ! Oh ! que d'âmes succombent à ses attaques ouvertes ou cachées, surtout lorsqu'il ne laisse pas les enfants aller au Christ !

TROISIÈME CONSIDÉRATION.

Combien louable est le zèle de ceux qui amènent les enfants au Christ.

« Celui qui convertira un pécheur et le retirera de son égarement, sauvera son âme de la mort, et couvrira la multitude de ses péchés » (Jac., v, 20). De cette parole, S. Grégoire a pu conclure qu'il n'est point de sacrifice plus agréable à Dieu que le zèle des âmes. Lorsque les hommes, au prix de sollicitudes, de fatigues, de veilles et de périls sans nombre, cherchent à conserver des biens frivoles et périssables, ou à ramasser ces vils trésors de la terre que l'Apôtre compare au fumier, il n'y a point d'éloges qu'on ne leur prodigue : « Quelle habileté ! s'écrie-t-on, quelle activité ! Voilà des citoyens utiles et précieux » ! Que faut-il donc penser des chrétiens qui n'ont aucun souci des âmes immortelles et de leur salut ? Peut-on concevoir une plus grande inertie, un plus déplorable manque de foi ? Et que faut-il penser encore de cette imprudence perverse qui, à découvert ou en secret, se plaît à multiplier les blâmes et les obstacles contre les efforts de quelques-uns pour amener les enfants au Christ, et les empêcher ainsi de tomber dans l'abîme ? Mais lorsqu'on retire un bœuf, un âne de la fosse ou de la boue, n'importe en quel temps, même en un jour de fête et de repos, songe-t-on à s'y opposer ? Non. Dès lors, c'est sans aucun motif qu'on accuse d'importunité sotte et fâcheuse ceux dont le zèle s'efforce tous les jours d'entraîner les âmes aux pieds du Christ, en les arrachant à la fange du vice, à l'esclavage du mal, aux chaînes d'une dure et lourde mendicité. « Faites promptement tout ce que votre main pourra faire », nous conseille Salomon. (Eccl., IX, 10). Et encore : « Semez votre grain dès le matin,

et que, le soir, votre main ne cesse de semer : car vous ne savez lequel des deux lèvera plus tôt, celui-ci ou celui-là ; si l'un et l'autre lèvent, ce sera encore mieux » (Eccl., xi, 6). Dans les ambitions coupables et réprouvées, on ne se soucie nullement de ce qu'en peuvent penser et dire les hommes ; on passe au travers de tout pour arriver à la possession, quoique illégitime, de l'objet que l'on convoite ; et le zélateur du Christ et de sa gloire, le léger souffle d'une voix humaine, l'ombre a peine agitée d'un roseau le fera trembler ! Eh quoi ! les maisons spirituelles de Dieu, les temples, les sanctuaires vivants de l'Esprit-Saint, les cités des élus, les royaumes célestes, se trouvent, çà et là sur la terre, livrés en proie aux flammes dévorantes et infernales du vice ; et nous serions assez indolents pour ne pas leur porter secours ! On comblerait de louanges le médecin qui donnerait gratuitement ses soins aux malades, l'avocat qui défendrait pour rien les accusés, l'artisan qui ne demanderait aucun salaire de son travail : et, lorsqu'un semblable désintéressement suscite des médecins pour les maladies des âmes, des avocats pour leur défense, des ouvriers pour leur salut, certains poussent l'injustice et la folie jusqu'à incriminer, ridiculiser, rendre impossible leur dévoûment ! Les enfants, surtout, sont poussés au mal par une foule de propos licencieux : et il ne se rencontrera aucun contradicteur ! Leur âme, tourmentée par une faim cruelle, réclame du pain, et personne ne voudra le leur rompre ; ou, si cette bonne volonté se montre, elle ira se briser contre mille hostilités ? Ce n'est point là ce qu'a fait Jésus-Christ, ni ce qu'il a enseigné. Pour exprimer son amour des âmes, il s'est comparé à la poule, si tendre envers ses poussins, et, comme le dit S. Augustin, si impuissante à vaincre cette tendresse. Sont-ils en danger ? elle court à l'ennemi, les ailes pendantes, les plumes hérissées ; elle jette des cris plaintifs, mais courageux, et elle renonce à toute nourriture jusqu'à ce qu'elle ait pu, par une ardeur au-dessus de ses forces, mettre ses petits en sûreté. Voilà l'énergie avec laquelle doivent agir tous ceux qui se glorifient d'être les sectateurs du Christ. C'est ce que nous sommes. — Dans l'œuvre des âmes, nous livrerons-nous donc à la tor-

peur ? Nous contenterons-nous d'observer les saisons? Resterons-nous tranquilles pendant des mois entiers? A Dieu ne plaise, il n'en sera pas ainsi!

Or, il y a plusieurs moyens de ramener les enfants dans la voie qui conduit au Christ : la prédication publique, l'admonition secrète, l'enseignement, et un quatrième enfin qui est fourni par la religion chrétienne et n'appartient qu'à elle, la confession.

On dira ce qu'on voudra : j'ai la simplicité de croire que la confession, si elle est bien faite, est le chemin le plus court et le plus sûr pour conduire au Christ. C'est par elle que se découvrent et se guérissent les maladies intimes du cœur. Lorsque le confesseur est docte, prudent, doué d'une attention patiente; lorsqu'il sait voir au fond des choses et obtenir les aveux nécessaires, il tire du sein de l'âme le serpent tortueux; il oblige cette âme à vomir le poison qui la tue. Que ce poison reste : aucun enfant ne pourra croître dans l'esprit du Christ; il demeurera maladif et languissant; que dis-je, il mourra, et, une fois enseveli dans les souillures du péché, il ne sortira jamais peut-être de ce tombeau d'infection. Plus d'œuvres de vie, plus de mouvement ayant le Christ pour but; plus de sang, et, à sa place, beaucoup d'humeurs corrompues, et se corrompant encore de jour en jour : voilà l'état de tout enfant blessé par l'épine du péché, tant que cette épine tourmente la plaie qu'elle a faite : véritable aiguillon de mort qui, en torturant la conscience sans relâche, la fatigue et la désespère, l'entraîne en mille égarements, la précipite dans les sentiers les plus funestes, et l'abandonne aux plus mortelles convoitises. — Il y a plus : le confessionnal est le lieu vraiment propice aux salutaires conseils. C'est là aussi qu'on applique aux mauvaises santés les remèdes qui leur conviennent le mieux, et qui peuvent le mieux, en prévenant les rechûtes, sauvegarder l'avenir. — « Loin de moi de nier ces avantages, dira quelqu'un; ils sont trop évidents; mais, tout en faisant cette concession nécessaire, il me semble qu'il ne faut pas trop multiplier les confessions des enfants. Qu'ils se confessent une, deux, trois, au maximum quatre fois par an,

c'est bien assez ». Je ne prétends pas qu'il faille confesser les enfants tous les jours. Mais si vous tenez malheureusement à ce qu'ils ne fassent qu'une confession annuelle, puisse-t-elle du moins avoir toute l'intégrité voulue ! Est-ce à Pâques qu'ils la feraient? En ce cas, comme ils sont nombreux, et que le temps pascal, trop court, ne permet pas aux curés et aux pénitenciers de descendre dans tous les détails des consciences, cette confession ne saurait suffire. D'ailleurs il est indispensable que tout enfant fasse une fois à un prêtre prudent une confession générale de sa vie, non à la hâte et à voix étouffée, mais longuement et parfaitement.

Il en résultera trois profits précieux. Pendant l'enfance, il y a des séductions diaboliques qui poussent à des fautes graves. Les coupables ne savent comment les accuser; ou, s'ils le savent, ils cèdent à la honte et ne les accusent que s'ils sont aidés et encouragés. C'est le moment alors d'éclairer l'enfant sur la nature et la malice de ses actes. Si l'on parvient à lui faire bien comprendre la gravité de ses fautes, à lui en inspirer une horreur profonde, il acquerra une salutaire connaissance du mal qu'il n'a connu que pour sa perte, et il le rejettera entièrement de son cœur. Premier profit.

Second profit : L'enfant sait désormais ce qu'il est tenu à déclarer, et comment il doit le faire dans ses futures confessions. De plus, il est comme dressé à ne point cacher ou dissimuler ses fautes. Enfin, lorsqu'il est à un âge plus avancé, le souvenir de ces premiers désordres lui apporte beaucoup moins de trouble : il voit qu'il n'y a point de nécessité d'y revenir pour les mieux accuser; et puis, il se livre sans inquiétude au pouvoir et à la discrétion du prêtre qui le confesse; l'expérience lui ayant montré qu'il n'a pas à craindre d'être renvoyé au supérieur.

Ce sont là des profits considérables. Ainsi en jugeront tous ceux qui savent combien violente, en confession, est la tyrannie de la honte sur les enfants de l'un et de l'autre sexe, lorsqu'ils ont à faire quelque déclaration pénible. Dans ce cas surtout — il suffit d'avoir un peu de pratique pour le reconnaître — si un enfant coupable ouvre la bouche et en laisse échapper

des aveux sincères, c'est un miracle non moins grand que si un muet de naissance se mettait à parler. Tel est pourtant le miracle que le prêtre catholique peut et doit opérer par son zèle, son assiduité à confesser les enfants.

Peine perdue, dira-t-on; travail qui consume inutilement celui qui s'y livre! Ignorez-vous donc qu'il est dans la nature des enfants de déguiser, ou de mentir, ou de revenir à leur vomissement? — Oui, sans doute, ils retombent dans leurs habitudes : faut-il pour cela qu'ils ne se confessent plus? A ce compte, les personnes âgées, qui, elles aussi, sont sujettes aux rechutes, ne devraient pas se confesser. Elles restent cependant fidèles à la confession. Renonce-t-on à vider la cale d'un navire, parce que l'eau s'obstine à l'envahir? Voici une belle parole de Sénèque : « Nous combattons le vice, non pour le vaincre, mais pour l'empêcher d'être vainqueur ». Nos mains se salissent chaque jour, et chaque jour nous les lavons. Les souillures reviennent, mais du moins elles ne sont ni tenaces ni indélébiles. — Quant à la dissimulation ou au mensonge, je conviens encore que les enfants aiment à s'y réfugier, surtout au début de la confession; disons-le, ils imitent en cela certains adultes; mais peu à peu, par des paroles affectueuses, par des encouragements habiles, on amène la vérité sur leurs lèvres. Et, en supposant qu'on n'y réussisse pas un jour et tout de suite, ce succès viendra plus tard, lorsque la crainte de Dieu, prenant des forces, aura, selon l'expression du Psalmiste, « transpercé les chairs » (Ps. CXVIII, 120). Que s'il s'en trouve à qui conviennent ces paroles du Sage : « Nul ne peut corriger celui que Dieu méprise » (Eccl., VII, 14), il en est aussi plusieurs qui s'amendent. Ne sauverait-on de cette manière qu'une seule âme par mois ou par année, le temps ni la peine ne seraient perdus, et, d'ailleurs, la charité couvre la multitude des péchés.

Etes-vous prêtres, et avez-vous, comme moi, beaucoup de fautes de jeunesse à vous reprocher? Appliquez-vous donc avec ardeur à une œuvre qui purifiera votre âme et l'enrichira de mérites devant Dieu. Convertissez les pécheurs, retirez-les de leur égarement, et délivrez ainsi votre âme de la mort. Vous

surtout, directeurs, maîtres de l'enfance, entourez-la de vos soins les plus vigilants. Ce conseil que je vous donne ne m'est point dicté par un sentiment qui vous serait défavorable, ni par aucun désir de vous commander : il est uniquement inspiré par l'amour sincère que je vous porte, par le dévoûment fraternel dont je suis rempli à votre égard. J'ai garde de vous dire : « N'empêchez pas les enfants d'aller au Christ » ; ce ne serait pas assez pour vous ; mais je dis : « Conduisez-les vous-mêmes à ce Sauveur » : ce langage est le seul digne de votre zèle.

Et parce que, de tous les êtres doués de vie, les enfants sont ceux qui se communiquent le plus facilement les maladies contagieuses, vous ne sauriez mettre trop d'attention à examiner si, parmi vos élèves, il n'en est point qui pourrait devenir une source de corruption. Une seule brebis gâtée gâte tout le troupeau : un seul enfant mauvais infecte de mal tout son voisinage. Le prophète le déclare : « Vous ferez des détours avec celui qui ne marche pas droit » (Ps. XVII, 27) ; et ailleurs : « Ils se mêlèrent aux Gentils, et ils apprirent leurs œuvres » (Ps. CV, 35), etc. — Si vous soupçonniez un élève d'avoir volé un objet même de peu valeur, vous n'épargneriez rien pour éclaircir ce soupçon ; et, en cas de culpabilité, vous corrigeriez sévèrement cet élève indélicat, et peut-être prononceriez-vous contre lui l'expulsion. Or, y a-t-il un vol plus ruineux, un sacrilége plus exécrable que de ravir les âmes si précieuses des enfants, que de violer, souiller, détruire, renverser ces temples du Seigneur ? Voilà le double crime des élèves corrompus. Bien que vous ne puissiez les expulser tous — hélas ! l'ivraie se mêlera toujours au bon grain — du moins sachez remarquer ceux qui se montrent ouvertement dangereux. « Il n'y en a point, me direz-vous, nous n'en trouvons pas ». Puisse cette affirmation être vraie pour la totalité, ou même pour le grand nombre ! Mais je crains que votre conviction ne vienne à changer, si vous tenez les yeux plus ouverts. Vous en découvrirez qui méritent correction. Ne les épargnez pas, et, grâce à cette sévérité, une foule d'autres mettront un frein à leur fougue, et ne commettront pas aussi facilement de ces écarts que la pudeur défend de nommer.

En agissant ainsi sans pitié contre les coupables, vous passerez peut-être pour des hommes durs, et quelques élèves quitteront votre direction. Mais espérez alors dans la divine Providence; soyez convaincus que vous gagnerez en réputation, parce que des disciples meilleurs et plus nombreux viendront avantageusement remplacer ceux que vous aurez perdus. Rien n'est, en effet, plus aimable ni plus attrayant que la vertu, lorsqu'elle règne dans une école. — Pour tout dire en un mot, soyez tous des hommes de zèle et de vigilance, afin qu'aucun de vous n'encoure de la part de quelque enfant ce reproche, que nous lisons encore dans le Prophète royal : « Les superbes m'ont dressé des piéges en secret; ils ont tendu des filets pour me surprendre, et ils ont mis pour moi près du chemin une pierre d'achoppement ». Tel est le reproche que vous éviterez, en favorisant parmi vos élèves l'accomplissement le plus parfait possible de ce précepte du Maître : « Laissez les enfants venir à moi ».

Ch. Laurent,
des Augustins de l'Assomption.

(A continuer.)

CORRESPONDANCE.

Nous reprenons aujourd'hui la publication, interrompue à regret, des lettres d'adhésion que nous recevons chaque jour. Nos deux premiers numéros contenaient les approbations de Mgr l'évêque du Mans et de Mgr l'évêque d'Aquila. Nous sommes heureux d'y joindre celle de Mgr l'évêque de Versailles, dont le patronage est pour nous un gage des bénédictions célestes.

Versailles, le 29 juin 1871,
Fête de S. Pierre et de S. Paul.

Mon Révérend Père,

Après quinze ans de silence, vous reprenez votre tâche, au milieu d'évènements qui contiennent de formidables leçons pour tous les hommes. Ce qui s'est accumulé de ruines intellectuelles et morales, dans ces derniers temps, sur le sol que nous foulons, dépasse tout ce qu'il est possible d'imaginer. C'est un spectacle navrant qui fait courir dans les veines le frisson de la peur Est-ce la fin? Nous sera-t-il donné d'opposer une digue assez puissante aux idées dévastatrices qui emportent dans l'abîme nos croyances, nos traditions, nos mœurs et notre avenir? Dieu le sait!

Quoi qu'il en soit et quoi que la Providence nous réserve, mon Révérend Père, comme un soldat courageux et plein d'espoir, vous ne craignez pas le danger; vous revenez à votre poste, et vous appelez à vous tous les catholiques dévoués et convaincus. C'est bien, c'est très-bien de votre part.

Vous savez depuis longtemps que le mal est descendu jusque dans la racine de l'arbre, jusque dans les dernières profondeurs de la société, et que c'est là qu'il faut l'attaquer de front avec une nouvelle énergie.

Si l'enseignement, à tous les degrés, ne se modifie pas d'une manière sérieuse, dans sa source, dans ses principes, dans ses moyens; si notre jeune génération n'est pas fortement nourrie de la substance de la foi et de toutes les grandes vérités dont l'Eglise a le dépôt; si, en un mot, le catholicisme n'est plus le soleil qui éclaire les esprits et la chaleur qui féconde les âmes, nous n'avons plus qu'à prier et à gémir, en attendant des catastrophes irrémédiables.

Puissent donc tous ceux qui aiment encore l'Eglise et la France, puissent tous ceux qui se sentent au cœur le feu du zèle vous prêter un généreux concours ; puissent-ils comprendre que l'éducation des masses porte dans ses entrailles toutes nos destinées futures !

Recevez, mon Révérend Père, l'expression de mon estime et de mon attachement. ✝ PIERRE, *évêque de Versailles.*

M. l'abbé André Dufaut, vaillant publiciste, écrit du Bourg-Saint-Andéol au R. P. d'Alzon :

« Je salue avec joie l'annonce de votre publication anti-universitaire...

« S'il est permis à un obscur soldat de donner des encouragements à un capitaine vaillant et expérimenté, recevez les miens. Oh ! l'ignoble et féconde source qu'est l'Université, de la dépravation des esprits, de l'affaissement des caractères, de la corruption des cœurs ! On cherche les causes de nos malheurs ; voilà la plus tristement efficace ».

« C'est avec une joie véritable, nous dit M. l'abbé Graveline, professeur à l'institution Notre-Dame-des-Victoires à Roubaix, que j'ai vu la réapparition de la *Revue de l'Enseignement chrétien.* Nous sommes ici, et de tout cœur, sympathiques à son but et aux moyens qu'elle indique pour le réaliser ».

M. l'abbé Bonnel, supérieur du petit séminaire de Mayenne, a daigné apprécier, en termes bien encourageants, l'œuvre entreprise par la *Revue* :

« Mes collègues et moi, si nous ne pouvons être vos collaborateurs, serons au moins vos lecteurs assidus. Nous faisons les vœux les plus ardents pour le succès complet de votre œuvre ».

M. l'abbé Baret, curé d'Aubigny-d'Allier, veut bien nous écrire :

« Je suis heureux de vous adresser les félicitations les plus sincères pour l'excellente idée que vous avez conçue, et à laquelle je souhaite tout le succès qu'elle mérite et qui peut seul nous sauver ».

L'adhésion de M l'abbé Montagnoux, professeur de rhétorique au petit séminaire d'Evian-les-Bains (Haute-Savoie), est d'autant plus précieuse qu'elle est faite « au nom de tous

les professeurs de l'établissement ». Elle est conçue en ces termes :

« Monsieur, après la lecture de l'intéressant et chaleureux prospectus de votre *Revue de l'Enseignement chrétien*, nous ne pouvons résister au besoin de nous associer à votre excellente œuvre de régénération de la jeunesse par une éducation profondément catholique.

« Le monopole universitaire est une de nos grandes plaies sociales. Votre *Revue* répond à une des plus impérieuses nécessités de notre époque, qui doit voir refleurir sur tant de ruines les immuables doctrines du *Syllabus* et du Concile du Vatican.

« Courage dans cette noble et immense carrière où nous vous suivons de nos vœux les plus ardents ! L'élite du monde catholique vous accompagne de ses sympathiques approbations; la jeunesse de nos séminaires jouira de vos succès, comme le ciel vous bénira de vos efforts pour ce triomphe désiré et si impatiemment attendu ».

L'adhésion de M. Ceccaldi, l'un des honorables directeurs du petit séminaire d'Ajaccio, nous paraît caractéristique, en ce sens qu'elle accuse nettement un lien de solidarité entre les fondateurs de la *Revue* et tous ceux qui veulent bien s'unir à eux dans une même pensée de ligue défensive contre la Révolution :

« Monsieur, recevez mes sincères félicitations pour la bonne idée que vous avez eue de fonder votre *Revue*; car ce doit être l'œuvre de tous les bons catholiques et du clergé, mais surtout celle de ses membres qui sont dans l'enseignement...

« J'ai reçu le premier numéro de la *Revue de l'Enseignement chrétien*. J'applaudis de tout mon cœur à votre œuvre; je désirerais qu'elle pût paraître plus souvent : frappez, frappez l'hydre qui s'appelle l'Université; et, si vous parvenez à en délivrer le pays, vous lui rendrez un bien grand service ».

La chaleureuse adhésion que nous allons transcrire est signée d'un nom bien cher à tous les catholiques :

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je viens de recevoir le premier numéro de la nouvelle série de la *Revue de l'Enseignement chrétien*, et je veux vous en féliciter. Je trouve que vous

y suivez une ligne nette et claire, dans laquelle j'espère que la foule des catholiques vous soutiendra. Seulement, il faudrait faire de la publicité, de la publicité, de la publicité. C'est par hasard que j'ai vu l'annonce de votre *Revue*, et je ne l'ai aperçue qu'une seule fois.

J'abonde tout à fait dans votre idée de détruire l'Université. Fils de l'Université, j'ai trouvé qu'elle n'était qu'une marâtre, et qu'elle ne donnait à ses enfants qu'une nourriture empoisonnée et délétère. C'est la source de tous nos maux, et tant qu'on ne l'aura pas desséchée, nous serons toujours pourris jusqu'à la moelle des os. On le voit bien par l'influence qu'elle a, jusque dans les meilleurs colléges, par le programme du baccalauréat, par les études et par les *réponses* qu'elle impose.

Quant à l'organisation d'une Université libre, je serais d'avis de s'en occuper dès avant la confection d'une loi sur ce sujet. Si on se mettait à l'œuvre, si on réunissait des fonds, des professeurs, on n'oserait rien opposer à ce fait dans le moment où nous sommes, tandis qu'une loi sera longue à obtenir. S'il se fait une souscription, je m'y inscris pour 1,000 fr... Ad. Baudon.

Voici ce que nous écrit le vénérable et savant directeur de la *Revue des Sciences ecclésiastiques* :

« Mon Révérend Père,

« J'ai reçu le premier numéro de la *Revue de l'Enseignement chrétien*, que vous avez eu la bonté de me faire adresser.

« Quoique très-occupé en ce moment, j'ai lu immédiatement le programme, et jeté un coup d'œil sur le reste, me réservant de le lire d'une manière complète dans quelques jours. L'œuvre que vous entreprenez a toutes mes sympathies.

« J'ai essayé depuis longtemps, dans mon humble sphère, de faire sentir la nécessité du rétablissement des hautes études théologiques. C'est là une partie du programme dont vous poursuivez la réalisation, et, à mon avis, ce n'est pas la moins importante. Je crois même que tout le reste en dépend. Il nous faut d'abord un clergé instruit, qui puisse répandre, au sein de notre société dévoyée, sa légitime influence, et y travailler utilement par la parole et par la plume. L'enseignement, à tous ses degrés, demande aussi des prêtres qui aient reçu une solide formation théologique ...». E. Hautcœur.

M. A. A. est l'auteur d'un projet d'association catholique dont il ne nous appartient pas de dire les belles et vastes propor-

tions; son but est le nôtre, « la reconstruction de la société sur ses vrais principes ». Quoique nous ne croyions pas devoir le suivre sur le terrain économique où il s'est placé, nous le remercions néanmoins de la sympathie qu'il veut bien témoigner à notre œuvre : « Dans votre *Revue de l'Enseignement chrétien*, se trouve une grande et noble idée d'association pour lutter et vaincre les ennemis de l'Eglise et du droit ».

M. le vice-président du tribunal de V... a « appris avec bonheur la réapparition de la *Revue*. Une pareille publication périodique est devenue trop exceptionnellement et trop douloureusement opportune ».

M. le curé de Choisy-le-Roi, apologiste distingué, s'exprime ainsi dans une lettre :

« Nous périssons par l'éducation irréligieuse; et, si nous ne nous emparons de l'enfance et de la jeunesse, nous sommes perdus certainement. L'Université, et toutes les maisons qui s'y rattachent, constituent l'élément diabolique qu'il s'agit de combattre et de vaincre. Voilà plus de vingt-quatre ans que j'y travaille selon mon faible pouvoir. »

Nos lecteurs apprécieront tout ce que la lettre suivante apporte de douloureuses clartés sur la question de l'enseignement supérieur. Elle nous vient d'un docteur plein de mérite; et c'est son cœur même qui s'épanche au souvenir des dangers de sa jeunesse :

MON RÉVÉREND PÈRE, tous les catholiques approuveront votre œuvre. Vous avez mis le doigt sur la plaie du corps social. Il est nécessaire de ne pas laisser le mal faire de nouveaux progrès, ou c'en est fait de la France et de la société européenne.

Echappé par miracle à la corruption de Paris, je viens déposer à vos pieds un témoignage de reconnaissance envers Dieu. J'ai eu le bonheur d'être élevé dans un séminaire; j'y ai puisé un enseignement chrétien et des principes solides qui m'ont guidé dans le pénible et dangereux chemin qui conduit au doctorat en médecine à travers le bourbier de Paris. J'ai coudoyé les instituteurs laïcs universitaires dans les lycées et pensions de Paris, en donnant moi-même des leçons à une jeunesse déjà efféminée ou corrompue.

J'ai entendu les leçons matérialistes de nos professeurs de la Faculté de Paris; et, après avoir obtenu mon diplôme de Docteur, je suis revenu à N...

exercer la médecine et me retremper près du sanctuaire de Marie-Immaculée, où j'ai été élevé.

Il était temps que la fin de mes études arrivât, car j'aurais succombé (et cependant je n'avais jamais abandonné mes devoirs religieux; je voyais même assez souvent un directeur éclairé, un saint, Mgr de Ségur).

J'avais de plus passé un an à Rome, en qualité de zouave pontifical, vers le milieu de mes études médicales, pour me soustraire aux entraînements invincibles du mauvais exemple et des doctrines perverses.

Eh bien! mon Révérend Père, quand je réfléchis aux dangers de ma vie d'étudiant, je ne puis m'empêcher de reconnaître que Dieu a fait un miracle en ma faveur.

Je vous promets de contribuer de toutes mes forces, par la prière et la parole, à l'œuvre sainte que vous entreprenez.

Veuillez agréer, etc.

La lettre qui suit, de M. R..., ancien supérieur d'une école ecclésiastique, nous paraît digne d'attirer spécialement l'attention de nos lecteurs :

« Mon très Révérend Père, en recevant le premier numéro de la *Revue* publiée sous votre direction, j'avais formé le dessein de vous écrire. J'y ai été poussé, depuis lors, par plusieurs personnes, en particulier par quelques jeunes gens, mes anciens élèves, que je réunis auprès de moi chaque semaine. Ce qui m'a arrêté jusqu'ici, c'est que, après avoir vu tenter de fondre ensemble, dans une action commune, plusieurs groupes de jeunes catholiques déjà existant ici, j'ai acquis la conviction qu'une pareille entreprise est impossible pour le moment. Les raisons de ce mal — car c'en est un — sont nombreuses : les unes sont malheureusement générales en France; les autres sont purement locales. Vous n'aurez pas de peine, mon très Révérend Père, à les deviner toutes : je n'insiste pas là dessus.

« Aujourd'hui je me décide à vous importuner peut-être; mais la situation morale de notre pauvre pays se dessine, en ce moment, de telle sorte, que le devoir de chacun est de se tenir prêt à donner son concours le plus entier à toutes les tentatives qui ont pour but de régénérer la France. Ayant consacré la plus grande partie de mon existence aux questions de l'Enseignement et à l'éducation de la jeunesse, conservant même toujours,

vis à vis de l'Etat, ma qualité de chef d'institution, bien que je vive dans une vraie retraite, je crois de mon devoir de vous déclarer que je m'associe de tout cœur au but que vous poursuivez. Je m'estimerais heureux de pouvoir apporter ma pierre, ou du moins quelques grains de sable, à l'édifice dont vous entreprenez la construction. L'*autre* tombe en ruines, de l'aveu du *Grand-Maître*. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il suffira de bâtir à côté, sans trop demander au public de prendre la pioche pour démolir le vieux château-fort de la Révolution ».

N. B. Nous prions ceux de nos amis qui veulent bien nous écrire , de nous autoriser formellement à donner leurs noms, lorsqu'ils n'y voient point d'inconvénient, et cela dans l'intérêt de l'œuvre commune.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE POPULAIRE DE LA PRUSSE, par M. *A. de Lamothe* (1).

Il y a, dans ce livre, deux histoires distinctes : celle d'une famille et celle d'un peuple ; et ces deux histoires sont deux portraits, saisissants de vérité. Les Hohenzollern, partis de l'Ouest, et les Borussiens, venus de l'Est, se sont rencontrés sur un terrain qui fut longtemps le théâtre de luttes sanglantes entre Slaves et Germains.

Si les peuples ont toujours le gouvernement qu'ils méritent, les races semi-slaves et semi-germaniques, dont se composent les Prussiens actuels, ont dû se charger de grandes iniquités pour mériter de tomber entre les mains d'une pareille dynastie. « Les rois de Prusse, dit S. Simon, sont, de tous les princes de l'Europe, les plus attentifs à leur agrandissement, et ce n'est pas sur le trône des Hohenzollern qu'il faut chercher le type du conquérant malgré lui. La fortune ne leur pourra jamais reprocher de s'être refusés aux occasions qu'elle leur offrait, et si elle les aime, ils le lui rendent bien. Frédéric II faisait profession d'adorer sa majesté sacrée le Hasard ; ses successeurs n'ont jamais distingué la fortune de la Providence. Race étrange, raide d'allures, mais souple d'esprit, au cœur pieux, aux mains prenantes. Où trouver cette froide combinaison d'un esprit froidement positif avec un mysticisme qui voit Dieu partout, surtout dans les affaires prussiennes, et qui n'entreprend rien sans le mettre de part? Croire à sa mission est une manière vraiment royale de se débarrasser de ses scrupules ».

Comme le remarque très bien M. de Lamothe, « ce portrait n'a point vieilli ;... à lui seul il pourrait remplacer toute une galerie de famille, tant il est vrai que, du premier au dernier, les Hohenzollern sont fondus dans le même moule, ou, pour parler plus exactement, dans le même casque » (2).

L'auteur a prouvé que le domaine des réalités historiques lui est aussi familier que les poétiques régions de la fantaisie. Il est vrai que les *Camisards*, les *Faucheurs de la Mort*, les *Martyrs de la Sibérie*, etc., appartiennent à cette classe de romans

(1) Nimes, Louis Giraud, libraire-éditeur. — Paris, Ch. Blériot.
(2) P. 38.

trop rares, dont l'histoire n'a pas à se plaindre. M. de Lamothe a, cette fois, renoncé aux ornements imaginaires; mais il a gardé ses pinceaux, et, sans s'écarter des règles d'une scrupuleuse fidélité, il sait mettre en relief les faits caractéristiques d'un peuple ou d'une époque. Après avoir dessiné les grandes lignes d'un vigoureux coup de crayon, il sème, dans ce cadre, des couleurs sobres et vives ; un trait lui suffit pour jeter, entre deux époques, une transition lumineuse; il a le mot heureux et piquant. Sous sa plume, railleuse sans être sceptique, l'histoire a, pour les peuples comme pour les rois, des ironies amères et riches d'enseignements.

En quelques pages, M. de Lamothe raconte les origines de la Prusse et de l'ordre Teutonique, jusqu'à l'époque de l'apostasie intéressée d'Albert Hohenzollern-Culmbach. « S'il y a à gagner d'être honnête homme, nous le serons; s'il faut duper, soyons fourbe ». Telle est la règle de conduite que Frédéric, surnommé *le Grand*, traçait à son ministre. Albert l'apostat s'y conformait d'avance. « La Prusse, après sa mort, ne sortit pas de la maison de Brandebourg, dans laquelle, dit le protestant Menzel, elle était entrée comme enfant naturel d'un moine apostat, parjure et marié » (1).

A mesure qu'il approche des temps actuels, l'auteur appuie davantage sur les faits. Frédéric II avait le génie du brigandage; il méritait l'amitié de Voltaire et un chapitre à part. Nous voici arrivés à l'histoire contemporaine. La Prusse, comme anéantie par Napoléon Ier, renaît bientôt de ses cendres; la France commence à expier ses folies révolutionnaires et le César qu'elle s'est donnée lui attire les colères de toute l'Europe; Frédéric-Guillaume III entre à Paris avec ses augustes alliés. A cette époque, il y avait encore quelques hommes d'Etat dignes de ce nom. L'Europe comprit que la France lui est nécessaire. En 1871, Frédéric-Guillaume Ier se jette sur elle comme sur une proie, et l'Europe assiste, muette, à l'égorgement d'une nation. C'est que, dans l'intervalle, un autre Napoléon avait dissous tous les liens qui unissent les patries chrétiennes. Pour faire l'Italie, il avait fallu remettre en question tous les droits; on n'avait pu frapper la souveraineté du Pape sans ébranler tous les pouvoirs de l'Europe. Il n'y a plus de règles de justice entre les peuples. Le canon décidera.

Or, la Prusse, toujours attentive, épiait le temps; elle a trouvé le moment favorable; à cette heure, marquée par son ambition, elle a eu pour elle le canon.

Mais si le canon est l'instrument de la Prusse, la Prusse elle-même n'est que l'instrument de la justice. Et maintenant que le canon a fait l'œuvre de la Prusse, et que la Prusse a fait

(1) P. 35.

l'œuvre de Dieu, le canon prussien aura ses revers et le fléau de Dieu sera brisé.

Telle est la conclusion de M. de Lamothe, qui consacre à développer ses preuves deux chapitres sur les causes de l'agrandissement et de la prochaine décadence de la Prusse.

En somme, la lecture de ce livre est à la fois attrayante et instructive. Il fait connaître suffisamment l'histoire de la Prusse, et il conduit, par un examen approfondi, par une comparaison attentive des deux nations, à de viriles résolutions et à de sérieux retours sur nous-mêmes, afin de mieux connaître ce qui nous reste à faire.

L. Allemand.

CHRONIQUE.

Une promenade du Lycée d'Arras.—Nous recevons la lettre suivante. Les faits qui y sont relatés se sont produits au grand jour; ceux qui en ont été les témoins et qui en ont souffert, sont prêts à les garantir par leur témoignage. Nous n'avons pas cru devoir hésiter à les reproduire, pou e ceux qui en ont besoin sachent en tirer des conclusions salutaires.

Arras, le 18 juillet 1871.

« Monsieur le Rédacteur,

« Venu à Arras pour y visiter notre maison, je recueille quelques détails qu'il m'a paru utile de signaler aux lecteurs de la *Revue* et dont je puis garantir la parfaite exactitude.

« Vendredi, 14 juillet, vers six heures et demie du soir, se sont présentés, sur les promenades où jouait le Petit-Séminaire, une trentaine d'élèves du Lycée, conduits par deux surveillants. Ils se sont livrés d'abord à de mauvaises plaisanteries; comparant le ballon que les séminaristes se renvoyaient, tantôt à la tête de Louis XVI, tantôt à la tête du comte de Chambord. — Parlant de la procession du Saint-Sacrement, ils ont reproché aux séminaristes *d'y avoir fait les bigots*, et affirmé avoir refusé eux-mêmes de faire partie du cortège. — Après avoir persifflé de toute manière les élèves du Séminaire, un des collégiens déclara qu'ils allaient faire *leur profession de foi universitaire :* Voici deux articles de cette profession de foi universitaire :

« Article premier. — *Abolition du Clergé*.......................

....

« Article dernier. — *Institution d'une guillotine pour se débarrasser des prêtres.*

« Paroles plus que légères, blasphèmes, obscénités accompagnées de ces réflexions : « Prenons garde de scandaliser ces jeunes abbés..... »

« La première condition pour rester au séminaire, *c'est de manger le bon Dieu tous les huit jours*..... » Telle était la conversation publique de ces pauvres enfants.

« Enfin, quand les élèves du Séminaire partirent, ils furent accompagnés de ces cris souvent répétés: « A bas Chambord, *à bas le Clergé!* Vive la République!

« Que faisaient les surveillants? — L'un d'eux se tenait à l'écart, pendant qu'un certain nombre de ses élèves buvaient de la bière qu'ils s'étaient

fait apporter d'un cabaret voisin; l'autre était demeuré constamment au milieu du groupe des insulteurs, les approuvant et les encourageant par ses rires.

« Serait-ce donc là le fruit de l'éducation et de l'enseignement, encouragés, soutenus, subventionnés par l'Etat? Et dire que nos deniers font vivre des institutions destinées à insulter nos prêtres, notre foi, notre Dieu!

« Recevez, Monsieur le Rédacteur..... « F. PICARD. »

Les Académies dans les colléges libres. — Quelques établissements d'éducation (nous parlons des établissements libres) ont gardé la coutume des *Académies*. Une ou plusieurs fois l'année, les élèves des classes supérieures lisent, devant un public choisi, des essais littéraires, des dialogues ou même représentent des pièces. Ce moyen d'émulation et de développement, fort usité autrefois, particulièrement dans les colléges dirigés par la Compagnie de Jésus, a-t-il plus d'avantages que d'inconvénients? C'est une question que la *Revue de l'Enseignement chrétien* étudiera peut-être un jour, et qu'aujourd'hui nous est remise en mémoire par un compte-rendu que nous trouvons dans la *Revue religieuse* de Rodez, d'une séance académique au Petit-Séminaire de Belmont. — « Discours, narrations, vers latins, versions et thèmes latins et anglais, entrecoupés de petites pièces de vers français, débitées par les plus jeunes élèves, ont fait, selon l'usage, la matière de la séance, et provoqué tour à tour l'attention des auditeurs avec leurs chaleureux applaudissements. On a remarqué surtout la bonne exécution d'un dialogue sur l'importance et les qualités de l'action oratoire... Le vénérable président, M. l'abbé *Lamarche*, curé de Belmont, a clos la séance en adressant à son jeune et nombreux auditoire des paroles d'éloge et d'encouragement au travail et à la vertu, vraies sources de succès et précieuses garanties de l'avenir... Ces séances littéraires, en honneur dans les établissements religieux n'ont pas seulement l'avantage de jeter un peu de variété dans la vie monotone des élèves, mais encore de stimuler leur émulation, d'en forcer un certain nombre à des efforts plus sérieux, à des travaux plus soignés, soumis à une plus sévère critique, et de les former aux qualités extérieures qui leur permettront de paraître plus tard en public avec plus de succès ».

Adresse des étudiants de Louvain. — Nous avons dit quelque chose dans notre dernière chronique, de la résistance que rencontrent, dans les rangs de la jeunesse romaine, les efforts tentés par le gouvernement subalpin pour lui imposer un enseignement sacrilege. L'Université catholique de Louvain a suivi avec une sympatique attention cette lutte généreuse, et ses étudiants ont tenu à honneur d'exprimer à ceux de Rome l'admiration qu'elle leur inspire. Nous trouvons, dans la *Correspondance de Genève*, le texte d'une adresse rédigée par eux dans une de leurs assemblées, et qu'ils viennent d'envoyer aux élèves de l'Université romaine : — « Messieurs, l'écho de votre courageuse déclaration a retenti en Belgique. Les étudiants de l'Université catholique de Louvain se réunissent ajourd'hui pour vous admirer, vous féliciter, vous acclamer. — Nobles amis! On a osé vous tenter : on a cru que, devant vos plus chers intérêts d'avenir, vos consciences pourraient hésiter. Vous avez répondu : Jamais! Cette unanimité, cette énergie dans la défense de vos convictions appartiendront à l'histoire. Transmettez-lui intact ce grand exemple de courage. Vous occupez un poste entouré de périls et de gloire. Maintenez-vous-y fermes et inébranlables, et inscrivez sur votre drapeau la devise de notre chère patrie : « L'union fait la force ». Cette devise nous rappellera nos pères, qui, trente ans, ont combattu pour la liberté de leurs consciences et la liberté d'enseignement; elle vous rappellera vos amis de Louvain, dont les cœurs battront toujours à l'unisson des vôtres ».

Le rédacteur en chef,

L. ALLEMAND.

Nîmes, Lafare et Vve Attenoux, place de la Couronne, 1